

# Cahiers Voltaire



11

bibliopola.ch

Pour commander

nos publications

en ligne, visiter

bibliopola.ch

bibliopola.ch

bibliopola.ch

bibliopola.ch

bibliopola.ch

bibliopola.ch

CAHIERS VOLTAIRE

11



# Cahiers Voltaire

*Revue annuelle de la*

SOCIÉTÉ VOLTAIRE

11

Ferney-Voltaire

2012

# Rhône-Alpes<sup>Région</sup>

Revue publiée avec le concours  
de la Région Rhône-Alpes

La Société Voltaire  
bénéficie du soutien du  
Centre national du livre

Nous remercions le Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle (Ferney-Voltaire)  
et le Centre de recherche sur les sciences de la littérature française  
(Université Paris Ouest Nanterre La Défense) de leur participation.

La préparation de ce numéro a été facilitée par  
les services de la Bibliothèque de Genève  
et de l'Institut et Musée Voltaire.

*Correspondance, manuscrits, ouvrages pour compte rendu*

Cahiers Voltaire, BP 44, F-01212 Ferney-Voltaire cedex, courriel [cahiers@societe-voltaire.org](mailto:cahiers@societe-voltaire.org)  
Les ouvrages pour compte rendu doivent être envoyés sans dédicace personnelle.

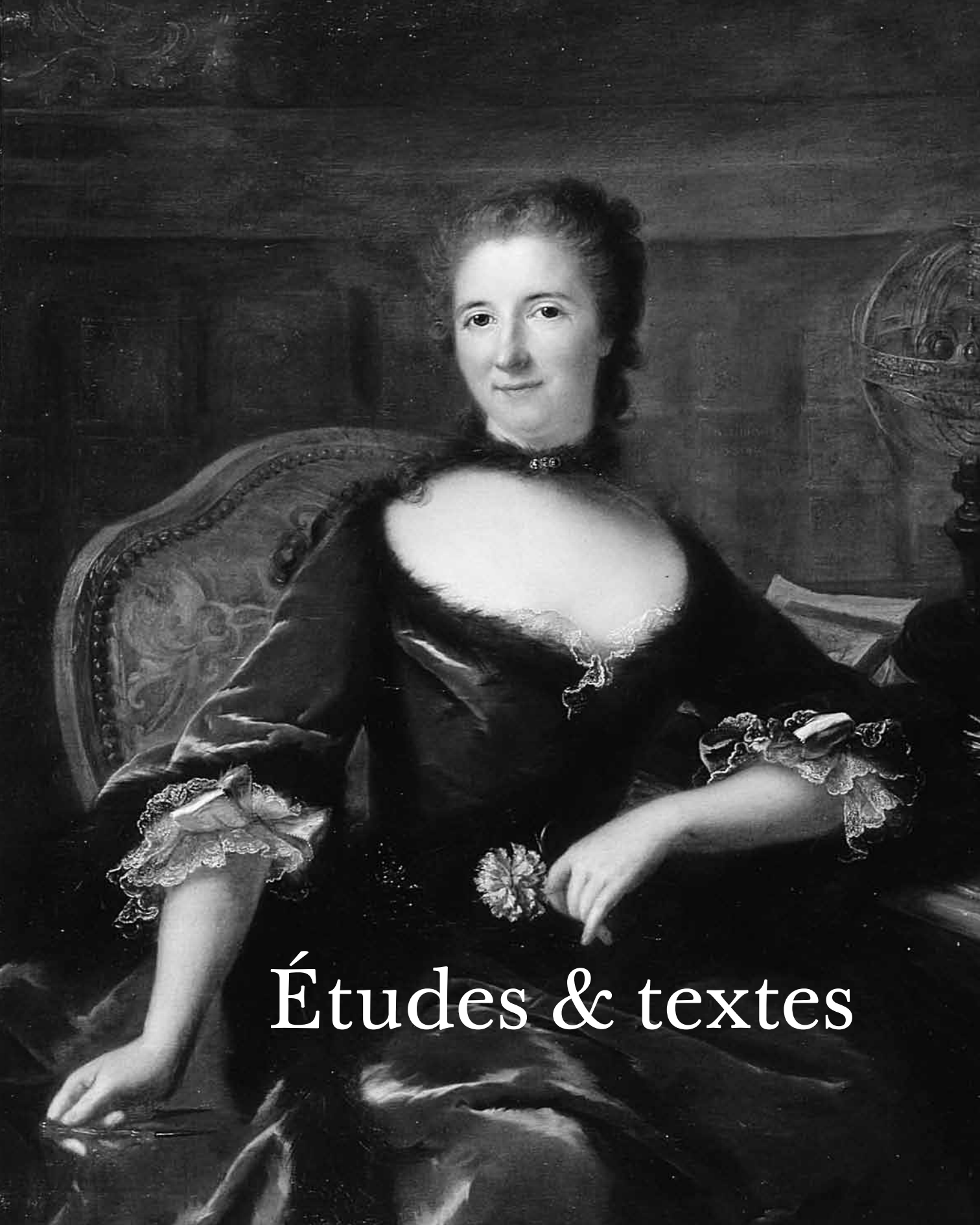
© Société Voltaire et Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle 2012

Diffusé par Aux Amateurs de Livres International  
62 avenue de Suffren, 75015 Paris, France,  
pour le Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle,  
BP 44, 01212 Ferney-Voltaire cedex, France

ISBN 978-2-84559-096-0

ISSN 1637-4096

Imprimé en France



# Études & textes



*Ci-dessus.* Gravure d'Émilie Du Châtelet dans Johann Jakob Bruckner, *Bilder-sal heutiges Tages lebender, und durch Gelahrheit berühmter Schrift-Steller*, Augspurg, Joh. Jacob Haid, 1745. Forschungsbibliothek Gotha.

*Au recto.* Portrait d'Émilie Du Châtelet par Marianne Loir (vers 1715-1769). Musée des beaux-arts, Bordeaux.



ANDREW BROWN

« Minerve dictait et j'écrivais » :  
les archives Du Châtelet retrouvées<sup>1</sup>

Nous sommes sortis des prisons de Robespierre, mon cher abbé et moi, à deux mois de distance dans l'année 1794. Nous avons éprouvé de grands malheurs communs. Nous avons souffert de grands déchirements l'un et l'autre. De cruelles inquiétudes l'un pour l'autre. L'excès de terreur et de souffrance était devenu tel que nous n'osions plus nous parler, ni jeter nos regards l'un sur l'autre.

L'auteur de ces lignes, Diane-Adélaïde de Damas d'Antigny, Mme de Simiane<sup>2</sup>, était la nièce et l'héritière du fils et de la belle-fille d'Émilie Du Châtelet<sup>3</sup>. C'est à elle et à sa famille qu'on doit la survie d'une archive exceptionnelle qu'on a crue à jamais perdue, dispersée et détruite à la Révolution.

En juillet 2010, la rumeur annonça la découverte d'une quantité importante de manuscrits d'Émilie Du Châtelet et la perspective d'une prochaine vente aux enchères à Paris. Le fonds retrouvé était en effet remarquable, comportant notamment de nombreux manuscrits de travail du texte capital composé par Mme Du Châtelet pour accompagner et élucider sa traduction de Newton, son *Exposition abrégée du système du monde*.

L'histoire et la source des documents étaient inconnues aux chercheurs comme au public, mais, grâce à un concours de circonstances aussi heureux qu'improbable, elles furent révélées à l'auteur de cet article le soir même de son premier examen des manuscrits mis en vente. Quelques jours plus tard, il apparut que ce qui se trouvait à Paris n'était qu'une petite partie d'un ensemble bien plus important

1. « J'avais esquissé les principes assez faciles de la philosophie de Neuton et madame du Chastelet avait sa part à l'ouvrage. Minerve dictait et j'écrivais. » (Voltaire à Frédéric, prince de Prusse, vers le 15 janvier 1737, D1255). Nous tenons à remercier de leur aide, de leurs conseils et de leurs encouragements Élisabeth Badinter, Olivier Courcelle, Ulla Kölving, André Magnan, Catherine Masteau (École des Ponts ParisTech) et Charlotte Simonin. Nous avons une dette toute particulière envers Jean Soullié, qui nous a communiqué les résultats de ses recherches avec une générosité exemplaire.

2. Veuve de Charles-François de Simiane (décédé en 1787) et amie intime de La Fayette. Le « cher abbé » était son frère, Charles-Alexandre de Damas (1762-1812). Le document cité fait partie des archives Damas, retrouvées avec celles des Du Châtelet.

3. Louis-Marie-Florent de Lomont d'Haracourt, duc Du Châtelet (1727-1793), et Diane-Adélaïde de Rochecouart (1732-1794), morts guillotines l'un et l'autre.

et qu'il était impératif, avant d'aller plus loin, de connaître l'exacte étendue des archives et, dans la mesure du possible, d'en assurer l'avenir.

Deux ans plus tard, au moment où ce volume des *Cahiers Voltaire* passe sous presse, nous savons que les héritiers indirects des Du Châtelet ont décidé de suivre les conseils des chercheurs et que les archives de famille des Du Châtelet ont été sauvegardées par une action commune engagée par les Archives de France et le Conseil général de la Haute-Marne. Ces archives, ainsi que de nombreux papiers du fils d'Émilie, ont intégré les Archives départementales de la Haute-Marne à Chaumont, à quelques kilomètres de leur principal lieu d'origine, le château de Cirey-sur-Blaise.

En ce qui concerne les manuscrits scientifiques d'Émilie Du Châtelet et de Voltaire, ainsi que les nombreux documents concernant la vie qu'ils ont partagée pendant une quinzaine d'années, ils seront vendus aux enchères à Paris le 29 octobre 2012.

\* \* \*

Émilie Du Châtelet est décédée à Lunéville le 10 septembre 1749 et ses funérailles ont eu lieu le 11, le jour même de l'établissement de l'inventaire après décès de ses effets se trouvant dans cette ville<sup>4</sup>. Une semaine plus tard, Voltaire était de retour à Cirey, avec le mari<sup>5</sup> d'Émilie et le frère<sup>6</sup> du marquis. À notre connaissance, rien n'avait été laissé à Lunéville. À Cirey, Voltaire fit mettre en caisse ses manuscrits, ses livres, ses instruments scientifiques et ses meubles, et rentra, le cœur lourd, à Paris. Il ne reverra jamais Cirey et le château tombe alors dans l'oubli pour près de cent cinquante ans, jusqu'à la publication, en 1894, de l'étude de l'abbé Piot, *Cirey-le-Château*<sup>7</sup>.

Piot, qui eut accès aux documents retrouvés en 2010, nous apprend que le domaine, hérité par le fils d'Émilie à la mort de son père, fit l'objet d'une donation à sa nièce, le 3 juillet 1789<sup>8</sup>, et que quand Mme de Simiane put enfin reprendre possession du château, après la Terreur, elle le trouva entièrement vide :

il ne restait plus aucun meuble : les murs seuls étaient debout dans une nudité complète [...]. Elle racheta lambeau par lambeau son ancienne propriété et parvint en quelques années à refaire le magnifique domaine de la famille du Châtelet<sup>9</sup>.

Jusqu'à la découverte des archives Du Châtelet, le récit présenté par Piot ne fut pas mis en cause. Depuis, on a pu se demander s'il n'avait pas déformé ou exagéré la

4. AD Meurthe-et-Moselle, 10 B 411.

5. Florent-Claude, marquis Du Châtelet-Lomont (1695-1765).

6. Florent-François Du Châtelet, comte de Lomont (1700-1783).

7. Auguste Piot, *Cirey-le-Château. La marquise Du Châtelet (sa liaison avec Voltaire)*, paru dans les *Mémoires de la Société des lettres, des sciences, des arts, de l'agriculture et de l'industrie de Saint-Dizier* 7, 1894, p. 41-548 (<gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57278643>). Nos références renvoient d'abord aux pages de l'émission publiée sous forme de livre, en 508 pages, ensuite, entre parenthèses, aux *Mémoires*.

8. Piot, p. 134 (174).

9. Piot, p. 141-142 (181-182).

ignorons la cause des mouvemens même de  
notre corps, et des pensées de notre ame; mais  
cette ignorance est siere Differente: nous-  
n'avons, et nous n'avons jamais l'instrumt  
assez fin pour voir les premiers ressorts de  
nous-même; mais l'industrie humaine s'est  
faite de nouveaux yeux qui nous ont fait  
apercevoir sur les effets de la lumiere tout  
ce qu'il est permis aux hommes de savoir

Dans ce Bassin est une piece B. —  
Votre œil est placé en D. au bord du  
Bassin, a telle distance que vous ne voyez  
point cette piece: qu'on y verse de l'eau,  
vous ne l'apercevez point d'abord où elle  
étoit, maintenant vous la voyez où elle  
n'est pas: qu'est-il arrivé?

Les rayons de la lumiere se sont brisés  
en entrant dans l'eau, et au lieu d'aller  
en A. ils se sont détournés vers C. on est  
cette piece B. Regardez bien ce rayon  
qui va en se brisant, chercher cette piece; il  
s'est brisé vers C. en entrant dans l'eau, il  
se rompt dans un sens contraire quand il  
en sort: si vient frapper votre œil, or votre  
ame rapporte l'objet au bout du rayon, comme  
s'il étoit droit, il viendroit tomber en B. —  
Donc vous voyez cette piece B. en D. a  
leendroit où elle n'est pas, et sur un fond —

cette elevation ne paraît que quand on  
regarde obliquement, et non perpendi-  
culairement



vous voyez bien que le rayon qui paraît  
de C. se brisant a les surfaces pour  
venir frapper cet œil, l'œil rapporte l'objet  
de A. en B. et non en C. D'ne

ANDREW BROWN ET PIERRE LEUFFLEN

## Voltaire et Émilie Du Châtelet dans la rue Traversière (II)<sup>1</sup>

Paris voit tous les jours de ces métamorphoses :  
Dans tout le Pré-aux-clercs tu verras mêmes choses ;  
Et l'univers entier ne peut rien voir d'égal  
Aux superbes dehors du Palais-Cardinal.  
Toute une ville entière, avec pompe bâtie,  
Semble d'un vieux fossé par miracle sortie,  
Et nous fait présumer à ses superbes toits,  
Que tous ses habitants sont des dieux ou des rois.

Corneille, *Le Menteur*, acte II, scène 5

Nous avons vu<sup>2</sup> que l'académicien Sanson de Pongerville pensait avoir acquis, en 1832, la maison que partageaient Voltaire et les Du Châtelet dans la rue Traversière, aujourd'hui rue Molière. C'est en tout cas ce qu'affirmait le docteur Bertrand Moura, locataire d'un étage de la même maison entre 1862 et 1876, qui ne consacra pas moins de trois ouvrages<sup>3</sup> à la célébration du séjour de ses illustres prédécesseurs, dont un comportait une belle gravure de la façade, signée Martial.

### *Une erreur bien enracinée*

À la suite de Moura, depuis plus d'un siècle, tous les historiens de la topographie parisienne, et notamment ceux qui l'ont présentée « rue par rue », ont adopté sans barguigner la localisation du séjour de Voltaire et d'Émilie, telle qu'il la proposait avec conviction, au 25 de la rue Molière, dans un immeuble démoli en 1876 pour faire place à l'aménagement des abords de la nouvelle avenue de l'Opéra. Dernier

1. Nous remercions Alain Leufflen, d'une part pour la réalisation des plans de la maison des Du Châtelet et de Voltaire qui illustrent cet article et d'autre part pour la patience avec laquelle il a guidé nos interprétations des documents. Nous remercions aussi de leur aide Yves Duboys Fresney, Ulla Kölving, André Magnan, David Smith, Jean Soullié et Raymond Trousson.

2. *CV*10, p. 9-20.

3. *La Butte des Moulins, sa naissance, sa vie et sa mort*, Paris, E. Dentu, [1876], un volume in-12 de 48 pages ; une nouvelle édition sous le titre *La Butte des Moulins, avec documents archéologiques et administratifs inédits*, Paris, Veuve Cadart, 1877, un volume in-folio illustré d'une vingtaine d'eaux-fortes de A.-P. Martial ; et *Voltaire et le centenaire*, Paris, E. Dentu, 1878, un in-12 de X + 57 pages qui reprend les informations du volume de 1877 et en ajoute d'autres.



Détail du « Plan de l'étendue du fief Popin suivant l'arrêt du Grand conseil du 30 septembre 1683 et procès-verbal de bornage en conséquence du 9 juin 1685. », *État des maisons qui relèvent du fief Popin*, BHVP, CP3136. Le plan est schématique, en réalité les maisons sur rue occupaient généralement toute la largeur des parcelles.

KARINE BÉNAC-GIROUX

## Les vacillements du sujet dans les réécritures d'*Œdipe*, de Corneille à La Motte

« Moment capital de l'histoire du théâtre », selon les termes de Denis Reynaud et Laurent Thirouin<sup>1</sup>, *Œdipe* se déroule en trois volets majeurs dans les siècles classiques, sous la plume de Corneille (1659), Voltaire (1718) et La Motte (1726)<sup>2</sup>. Dans *Palimpsestes*, Gérard Genette analyse ainsi le phénomène « d'extension », ou « augmentation par addition massive<sup>3</sup> », évoluant de l'ajout de l'épisode de Thésée et Dircé dans la tragédie de Corneille, à celui de Philoctète dans celle de Voltaire, « héros extérieur à Thèbes<sup>4</sup> ». Selon le critique, l'action de la pièce de Houdar de La Motte « a le mérite de ne pas sortir de la famille, et d'être aussi insupportable pour Œdipe et Jocaste que la vérité elle-même<sup>5</sup> ». Cette analyse nous permet de rappeler l'enjeu de la scène de reconnaissance, particulièrement riche en émotions dans la tragédie d'Œdipe depuis sa création, puisque apprendre qui il est amène le personnage à reconnaître et assumer en même temps ses fautes. Naissance du sujet, question de la culpabilité et quête des origines constituent donc trois sous-thèmes fondamentaux de la scène de reconnaissance.

Celle-ci permet de révéler soudainement qui est ce « je » qui dit « je » et exige une tension ainsi qu'une efficacité dramatiques extrêmes<sup>6</sup>. Elle donne accès à une autre identité du personnage et lui offre ainsi l'occasion de s'affirmer comme « sujet », c'est-à-dire de rendre raison des choses et de soi-même. La scène de reconnaissance apparaît donc comme ce moment dialogique où le sujet trouve son ancrage et peut, dans les *Œdipe*, reconnaître pour siens les actes commis, ce qui revient à s'affirmer comme une personne, dans la perspective lockienne notamment<sup>7</sup>. Or, ce

1. « Introduction », Corneille et Voltaire, *Œdipe*, textes établis et annotés par Denis Reynaud et Laurent Thirouin, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2004.

2. La tragédie de Melchior de Folard est de 1720.

3. Paris, Seuil, 1982, p. 364.

4. *Palimpsestes*, p. 366.

5. *Palimpsestes*, p. 367-368.

6. Voltaire reproche ainsi à Corneille l'absence de Jocaste, personnage pourtant essentiel de l'intrigue : « Pour Jocaste, dont le rôle devrait être intéressant, puisqu'elle partage tous les malheurs d'Œdipe, elle n'en est pas même le témoin ; elle ne paraît pas au cinquième acte lorsque Œdipe apprend qu'il est son fils » (*Lettres sur Œdipe*, IV, OC, t. IA, p. 337-338).

7. « L'identité de telle personne s'étend aussi loin que cette conscience peut atteindre rétrospectivement toute action ou pensée passée ; c'est le même soi maintenant qu'alors, et le soi qui a exécuté

7<sup>e</sup>  
Recueil  
Joli cahier de Recueil pour madame Durivel

Divers pièces.

Tous ces cahiers ont appartenu  
à Madame Lecteur du roi J. Polignac  
appelé dans l'intimité : Comptant  
et amant de M<sup>lle</sup> S. Graffigny le 22  
ainsi qu'il en fait foi la pièce n<sup>o</sup> 22  
Cahier H<sup>o</sup> 1<sup>er</sup>. Une grande partie de  
pièces en écriture de la main.

1760. (1)

ayant appartenu  
à Madame de Graffigny

(1) Madame de Graffigny Haut-Morte le 12. 8<sup>bre</sup>  
1784. Cette date n'a sans doute été mise par  
Le Dictionnaire qui a fait tirer de ce  
Cahier à Madame Durivel ou Durivel dont  
le nom figure sur celui-ci.

D'après la note  
même de M. de Cayrol  
2<sup>e</sup> cahier n<sup>o</sup> 26  
page 58 - un certain  
nombre de copies  
doit être de la main  
de M. Lambert

Ces cinq cahiers sont de différentes mains,  
on y cherche enfin celle de Madame de  
Graffigny. / Cay. B



DAVID SMITH

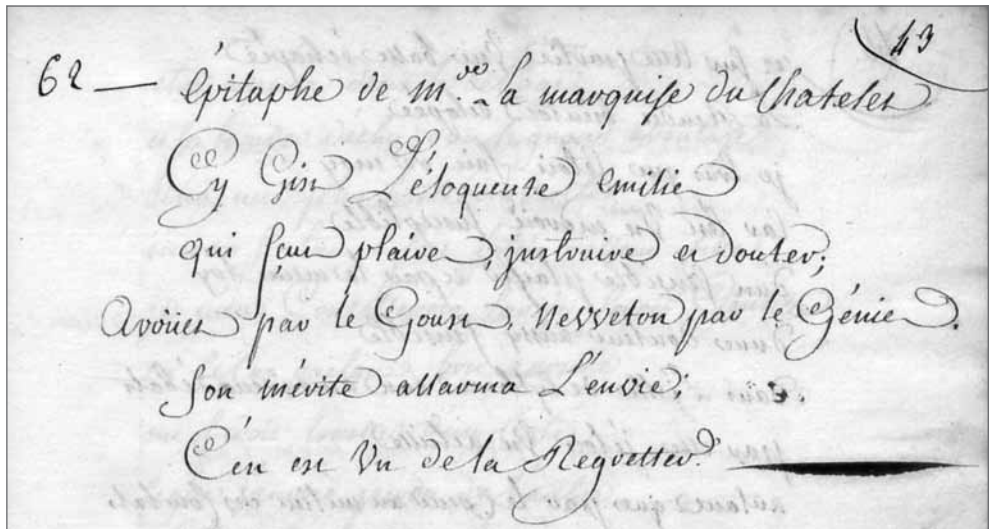
## Du nouveau sur Voltaire<sup>1</sup>

Le Musée du château de Lunéville vient d'acquérir un recueil de manuscrits du XVIII<sup>e</sup> siècle formant 325 pages. Le titre figurant sur le dos de la reliure en demi-marquin vert est «RECUEIL / DE PIÈCES / 1760 / AYANT APPARTENU / A MADAME / DE GRATIGNY [*sic*]». Il est composé de cinq cahiers, chacun portant ce même titre, mais avec le nom de Mme de Graffigny orthographié avec un «f», ainsi qu'une table à la fin. Une note figurant sur le titre du premier cahier indique que «tous ces cahiers ont appartenu à Devaux, lecteur du roi de Pologne, appelé dans l'intimité Panpan, et amant de Mme Graffigny», et une autre précise qu'ils furent donnés à Mme Durivel. François-Antoine Devaux (1712-1796) ne fut jamais l'amant de Mme de Graffigny, mais il fut le légataire de tous ses papiers, y compris leur correspondance. Il les légua, avec ses propres papiers, à Mme Louise Élisabeth Dufrène (1738-1819), épouse de Jean-Baptiste Luton Durival (1725-1810). Lors du décès de Mme Durival, ses héritiers vendirent bon nombre de ces documents. La plupart des lettres échangées par Mme de Graffigny et Devaux furent acquises par le comte Grigori Vladimirovitch Orlov (1777-1826), littérateur et sénateur russe, qui publia en 1820, sous le titre *La Vie privée de Voltaire et Madame du Châtelet*, trente et une lettres écrites par Mme de Graffigny lors de son séjour à Cirey en 1738. Cette collection fut ensuite achetée par le grand bibliophile anglais, sir Thomas Philipps (1792-1872) ; elle est actuellement conservée à la Bibliothèque nationale de France, à la Pierpont Morgan Library de New York, et surtout à la Beinecke Library de l'Université Yale. Une vingtaine de ces lettres restèrent pourtant en Russie où elles sont actuellement conservées à Moscou dans le fonds G.-V. Orlov du Musée historique d'État. On sait que les lettres conservées dans ces quatre collections constituent la base de l'édition des lettres de Mme de Graffigny qu'on prépare en 15 volumes à l'université de Toronto et qui sera achevée en 2015.

Le recueil conservé à Lunéville a pris un autre chemin. Le titre de chaque cahier porte un timbre ovale : «EX LIBRIS / DE CAYROL». Le propriétaire en question est Louis-Nicolas-Jean-Joachim de Cayrol (1775-1859), commissaire des Guerres sous la Révolution, puis commissaire ordonnateur et sous-intendant militaire. Il se rallia à la Restauration et fut élu, comme royaliste, député de la Nièvre de 1820

1. Je tiens à remercier Dorothy P. Arthur, André Magnan et English Showalter de leurs précieux conseils, ainsi qu'Alain Philippot, conservateur du Musée du château de Lunéville, de l'envoi d'un cédérom du *Recueil*.





V, 62. *Épitaphe de M<sup>de</sup> la marquise Du Chatelet.*

Cy-gist l'éloquente Emilie  
 Qui sçut plaire, instruire et douter;  
 Arouët par le goust, Newton par le génie.  
 Son mérite allarma l'envie;  
 C'en est un de la regretter.

STÉPHANIE GÉHANNE GAVOTY

Radiographie d'une protestation :  
Voltaire dans son cabinet de travail d'après la lettre  
« Sur les prétendues *Lettres de Clément XIV* »<sup>1</sup>

Nombreux sont les tableaux (gravure, pastel, huile sur toile) qui figurent Voltaire à sa table de travail, nombreux sont les témoignages (dont les célèbres *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages, par Longchamp et Wagnière, ses secrétaires*) qui accréditent l'image de l'infatigable travailleur. On sait également que Voltaire, dans une attitude très moderne, se souciait de sa réputation, lui qui s'offusqua toujours des éditions pirates qui dénaturaient sa pensée ou de ces publications épistolaires ou testamentaires qui auraient pu ternir son image, à tout le moins celle qu'il voulait composer. Le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade*, texte non signé de Voltaire publié en septembre 1776, participe à cette construction d'une figure d'auteur, prémices de la figure moderne du « grand intellectuel » (qu'ont si bien incarnée Hugo, Tolstoï ou Sartre – que cite Jean Goldzink dans sa récente édition d'une partie du *Commentaire*<sup>2</sup>). L'œuvre, dont on connaît aujourd'hui le processus de maturation des « Lettres de Prusse » aux *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire*, se nourrit d'un modèle plus ou moins formel, qui mêle vie et lettres. Il est d'ailleurs étonnant que Jean Goldzink, dans sa publication, fasse l'impasse sur la correspondance, perpétuant ainsi la tradition éditoriale qui verse les missives du *Commentaire historique* dans la correspondance générale ou dans les « Mélanges »<sup>3</sup>. Mais notre question n'est pas directement celle de l'articulation de cet ensemble épistolaire avec le pendant biographique du *Commentaire historique*, ni celle du statut particulier de ce recueil de lettres, dont les pièces choisies forment par leur assemblage un portrait de Voltaire en homme de lettres, mû par ses intérêts scientifiques (la lettre à M. Clairaut par exemple), sa passion pour

1. Mes remerciements les plus vifs vont à mon maître, André Magnan, qui est l'inspirateur de cet article.

2. *Écrits autobiographiques. Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire, écrits par lui-même, Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade, Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin*, éd. Jean Goldzink, Paris, GF Flammarion, 2006.

3. Non seulement Jean Goldzink ampute le *Commentaire historique* de sa partie épistolaire, mais il opère des coupes dans la première partie (une narration biographique à la troisième personne), supprimant les missives qui s'y trouvaient insérées. C'est dénier à l'œuvre son caractère propre, les différentes lettres étant incontestablement articulées au propos biographique.

MENGELWERKEN

VAN

WYSBEGEERTE

GESCHIED-EN LETTERKUNDE

DOOR DEN

HEER DE VOLTAIRE.

---

*Uit het Fransch vertaalt.*

EERSTE DEEL.

---



TE ROTTERDAM,  
By HENDRIK BEMAN, Boekverkoper,  
MDCCLXVIII.

KES VAN STRIEN

## Gerard Roos (1730-1812), traducteur et champion de Voltaire

En avril 1768, Hendrik Beman, libraire à Rotterdam, annonce dans plusieurs journaux néerlandais : *Mengelwerken van wysbegeerte, geschied- en letterkunde door den Heer de Voltaire* (« Mélanges de philosophie, histoire et littérature par M. de Voltaire »)<sup>1</sup>. Le prix des deux tomes était de deux florins et dix stuivers (sols), à peu près l'équivalent de 5 livres tournois, et de trois jours de salaire pour la plupart des ouvriers. Le libraire n'eut pas besoin de faire de publicité supplémentaire. Le seul Samuel Luchtman, libraire à Leiden, lui commanda six exemplaires<sup>2</sup>. Cette publication n'était pas la traduction d'une anthologie française ou anglaise, mais le choix du traducteur, dont les initiales ne figurent même pas sous la préface. Le contenu de cette dernière, par contre, ne manque pas de clarté.

*De vertaler aan den lezer* (« Le traducteur au lecteur ») est une mise en accusation de ce que le traducteur perçoit comme l'aveugle intolérance des orthodoxes :

En dépit du siècle éclairé dans lequel nous vivons, il paraît impossible de déraciner la barbarie des siècles d'ignorance. Le même esprit de fureur qui joua un rôle terrifiant dans les disputes des moines et des scolastiques, sévit toujours, et si son pouvoir n'était pas partiellement rabaissé par une sage politique, il ferait sentir à ses adversaires toute la cruauté de sa haine. Mais grâce à la philosophie, tout ce qu'il peut faire maintenant est de peindre sous les couleurs les plus atroces des portraits hideux de ceux dont les idées ne sont pas les siennes, et dans cette méchanceté il réussit pleinement.

Même ceux « qui chez eux consultent paisiblement dans leurs livres la raison et le sens commun » et qui « s'emploient à être utiles au petit nombre des êtres pensantes » sont attaqués par des Midas [hommes ignares], qui ne savent que calomnier sans pouvoir réfuter ».

L'esprit éclairé qui attaqua avec tant de force ses adversaires sans les nommer est Gerard Roos, baptisé le 8 janvier 1730 dans l'église arminienne (remontrant) de Rotterdam, fils de Pieter Roos (1677-1750), négociant et caissier de la banque

1. *Oprechte Haarlemse Courant* (désormais : *OHC*), 5 avril ; *Leydse Courant* (désormais : *LC*), 6 avril ; *Rotterdamsche Courant* (désormais : *RC*), 9 avril ; et *Amsterdamsche Courant* (désormais : *AC*), 19 avril. Les traductions du néerlandais au français sont dues à l'auteur.

2. Amsterdam, BU, Luchtman archief, boekverkopers, 1765-1769, f. 7 (26 mars 1768).

STÉPHANE PUJOL

## Voltaire et la question du scepticisme<sup>1</sup>

En d'autres termes, sommes-nous simplement des sceptiques, des penseurs qui s'avouent que l'homme ne peut pas ne pas penser, ne pas parler, ne pas formuler de discours, mais assez intelligents, assez pénétrants pour nous avouer que le discours, tout inévitable qu'il est, ne saisit jamais la vérité de l'Être et que la seule vérité pour l'homme est cette prudence qui lui enseigne de ne jamais prendre position, de laisser la vérité à l'Être et de s'abstenir, de se retenir, de suspendre tout jugement ? [...]

Et toutes ces réflexions n'empêchent nullement que nous ne sachions – faut-il dire : *sentions* ? – que nous ne pouvons pas abandonner, que nous ne *voulons* pas abandonner ce jeu sérieux dans lequel nous essayons de nous comprendre nous-mêmes à l'aide du discours : ce désespoir même ne prouve-t-il pas qu'il nous importe après tout, malgré tout, de savoir ce que nous sommes ?

Éric Weil, *Logique de la philosophie*

Il semble que les liens de Voltaire avec le scepticisme n'aient pas beaucoup retenu l'attention des chercheurs jusqu'ici<sup>2</sup>. Parler de la philosophie sceptique de Voltaire, c'est lui reconnaître implicitement le titre de philosophe, ce qui ne va pas de soi aux yeux d'une certaine tradition universitaire<sup>3</sup>. On cherchera en vain une seule mention de Voltaire dans l'ouvrage classique de Jean-Paul Dumont<sup>4</sup>. L'historien américain du scepticisme Richard Popkin ne mentionne l'auteur de *Candide* que pour commettre un contre-sens, en considérant que Voltaire, à l'instar de

1. Ce texte est la version traduite et augmentée d'un article à paraître dans *Scepticism in the eighteenth century. Enlightenment, Lumières, Aufklärung*, sous la dir. de Sébastien Charles et Plínio Junqueira Smith, Dordrecht, Springer (International archives of the history of ideas), sous le titre « Forms and stakes of Voltairian scepticism ».

2. Le seul travail dont nous ayons connaissance est l'article suggestif de Rodrigo Brandão, « Voltaire et le scepticisme », *Philosophiques* 35:1, 2008, p. 261-274.

3. Voltaire commence néanmoins à intéresser les philosophes comme le prouve le livre de Éliane Martin-Haag, *Voltaire : du cartésianisme aux Lumières*, Paris, Vrin, 2002. Signalons également l'ouvrage de Véronique Le Ru qui présente un Voltaire homme de sciences, *Voltaire newtonien. Le combat d'un philosophe pour la science*, Paris, Vuibert, 2005.

4. Jean-Paul Dumont, *Le Scepticisme et le phénomène. Essai sur la signification et les origines du pyrrhonisme*, Paris, Vrin, 1985.

Hume, a « décidé de ne pas croire parce que rien ne prouvait qu'il fallait croire<sup>5</sup> ». De telles absences sont d'autant plus remarquables que le combat philosophique de Voltaire a partie liée avec son refus du dogmatisme. Ne faut-il pas comprendre, au premier chef, le scepticisme comme une réponse au dogmatisme ? À ce titre, Voltaire n'a-t-il pas sa place dans cette histoire ? L'oubli dont il est victime tient sans doute au fait que la critique a volontairement identifié une forme particulière de dogmatisme, à savoir le dogmatisme religieux, comme la cible préférée de Voltaire. Il suffit pourtant de relire ses œuvres pour découvrir que le dogmatisme philosophique n'est pas en reste. C'est même un aspect assez fondamental de l'écriture voltairienne que nous avons déjà relevé dans l'écriture de ses dialogues<sup>6</sup>. Nous souhaiterions reprendre la question du scepticisme voltairien dans une perspective plus large.

Il importe d'abord de préciser deux directions possibles d'analyse que nous allons délibérément négliger parce qu'elles concernent des aspects de la pensée de Voltaire qui, pour être importants, n'en sont pas moins largement connus.

Pour une large part, le scepticisme voltairien est mis au service de la critique du dogmatisme religieux et des *vérités révélées*. On ne mesure plus guère aujourd'hui la prééminence de ce rapport essentiel posé par les théologiens entre vérité et Révélation<sup>7</sup>. Mais il continue de hanter la pensée des Lumières, et Voltaire n'a de cesse de l'interroger à travers une critique permanente des dogmes et une mise en perspective de toutes les croyances. L'idée de « révélation » amène le fanatisme et le sectarisme religieux qu'il combat de toutes ses forces. D'autre part, le scepticisme de Voltaire s'applique particulièrement à la réflexion historique et à la définition des *vérités de faits*. L'enquête historique de Voltaire vise en effet à distinguer l'histoire et la fable. L'histoire sacrée, comme l'histoire profane, est devenue au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle l'objet d'une suspicion généralisée. Qu'il fasse œuvre d'historien ou qu'il glose les récits bibliques, Voltaire, après Bayle et Fontenelle, veut s'assurer de la véracité des témoignages, confronter les sources, mettre en garde le lecteur contre leur fabrication ou leur falsification.

5. Richard H. Popkin, *Histoire du scepticisme d'Érasme à Spinoza*, traduit de l'anglais par Christine Hivet, Paris, PUF, 1995, p. 142 (actualisé récemment sous le titre *The History of scepticism from Savonarola to Bayle*, Oxford, OUP, 2003). Popkin fonde son affirmation sur l'article « Foi » du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire.

6. Voir Stéphane Pujol, « Douteur ou docteur. Langage et connaissance dans les Dialogues philosophiques de Voltaire », *Europe*, mai 1994, et « Misère du dialogue ou misère de la philosophie ? L'impossible mot de la fin », *Revue Voltaire*, 5, 2005, p. 167-181.

7. Il suffit pourtant de relire Pascal, qui n'est pas le plus dogmatique des penseurs chrétiens : l'« autorité à la force [...] dans la théologie, parce qu'elle y est inséparable de la vérité, et que nous ne la connaissons que par elle : de sorte que pour trouver la certitude entière des matières les plus incompréhensibles à la raison, il suffit de les faire voir dans les livres sacrés (comme pour montrer l'incertitude des choses les plus vraisemblables, il faut seulement faire voir qu'elles n'y sont pas comprises) », *Préface pour un traité du vide* (*Œuvres*, éd. Léon Brunschvicg et Pierre Boutroux, Paris, Hachette, t. II, 1908, p. 131). Cette affirmation a le mérite de faire apparaître également ce qui, chez Pascal, ressortit au scepticisme (« l'incertitude des choses les plus vraisemblables... »), dans le sens d'un « scepticisme chrétien », et à son rapport au fidéisme. Sur ce point, voir Popkin, *Histoire du scepticisme*.

Newton, il a découvert que l'univers est régi par des lois que la raison elle-même a permis de mettre à jour. En se fixant pour premier travail d'examiner le fonctionnement de la pensée scientifique, il se propose aussi de réformer la philosophie. Mais il n'en est pas moins un penseur sceptique : il y a bien une *anthropologie sceptique* chez Voltaire, et l'on s'étonne que celle-ci n'ait jamais fait l'objet d'une enquête approfondie, même si l'on peut admettre que le scepticisme voltairien est bien souvent brouillé par le travail de l'ironie, par les contradictions inhérentes à son inquiétude métaphysique, par la lutte acharnée qu'il mène contre *l'infâme*, et par une forme de positivisme apparent qui tient à la fois à la mise en valeur de la science newtonienne et à la défense des causes finales.

Chez Voltaire, le scepticisme naît d'abord de l'abus de pouvoir qu'incarne tout discours d'autorité. Cette attitude est commune à toute la pensée philosophique : contre la tyrannie d'une certitude imposée, les Lumières nous exhortent à penser par nous-mêmes. La particularité de Voltaire est de vouloir embrasser, dans un même souci critique, autorité religieuse et autorité philosophique. La première procède d'un abandon de la raison, ou d'un déni de rationalité qui masque toujours une imposture. La seconde participe au contraire de la raison elle-même, en tant qu'elle se considère comme toute-puissante. Dès lors, le combat que mène Voltaire n'a pas tout à fait le même sens, parce que les effets (pratiques) de l'une et de l'autre ne sont pas équivalents. Comme il le répète souvent, les philosophes ne s'entretuent pas pour des disputes de métaphysique. Voltaire montre assez ce que les philosophes du temps présent doivent aux constructions intellectuelles du passé, et comment leurs systèmes semblent se constituer autant en rupture qu'en symétrie les uns avec les autres. Ainsi, bien que la critique voltairienne du discours d'autorité porte en premier lieu sur l'esprit de système, elle concerne plus largement toute pensée dogmatique. Si l'on considère, dans l'histoire de la philosophie, l'opposition entre *dogmatisme* et *scepticisme* comme pertinente, Voltaire se range alors clairement du côté de ce dernier. Pour lui, le dogmatisme ne peut être qu'intolérant, parce que la tolérance naît du doute et qu'inversement, « le doute naît de la tolérance<sup>87</sup> ». La difficulté essentielle que pose l'affirmation de la vérité est alors autant intellectuelle que morale. C'est ici que le doute apparaît comme salutaire. Avant d'être une posture philosophique, le scepticisme voltairien est une attitude psychologique. Si l'erreur est la marque de l'humain, le doute est le signe de cette reconnaissance.

87. Raymond Aron, *L'Opium des intellectuels*, Paris, Hachette, 1991, p. 130.

SÉBASTIEN CHARLES

## Entre pyrrhonisme, académisme et dogmatisme : le « scepticisme » de Voltaire

J'abandonne Platon, je rejette Épicure.  
Bayle en sait plus qu'eux tous ; je vais le consulter :  
La balance à la main, Bayle enseigne à douter,  
Assez sage, assez grand pour être sans système,  
Il les a tous détruits, et se combat lui-même.

Voltaire, *Poème sur le désastre de Lisbonne*

Voltaire, philosophe sceptique ? À première vue, le rapprochement paraît curieux, si ce n'est incongru. En effet, quel philosophe autre que Voltaire représente de manière exemplaire l'esprit des Lumières sous son aspect rationaliste et confiant dans le progrès des connaissances et des arts ? Et qui d'autre a mené un combat aussi rude contre le fanatisme et la superstition, au nom de certitudes philosophiques et morales bien trempées ? Si l'on ajoute à cela un théisme âprement revendiqué fondé en partie sur un refus strict de l'athéisme, une critique des sectes philosophiques qui inclut le scepticisme, Voltaire apparaît alors comme un dogmatique, mitigé certes, mais dogmatique tout de même. Se définissant lui-même comme un philosophe éclectique<sup>1</sup> utilisant à dessein la tradition philosophique en vue de bâtir un système métaphysique, Voltaire ne saurait sérieusement être classé parmi les sceptiques, même s'il les utilise et les traite avec respect. C'est du moins l'interprétation que l'on en propose habituellement, ne reconnaissant dans ses déclarations sceptiques qu'une reprise du thème lockéen des bornes infranchissables de l'entendement humain<sup>2</sup>. Pourtant, une analyse serrée de la pensée de Voltaire

1. Voir, à ce propos, un passage significatif du *Dialogue de Maxime de Madaure, entre Sophronime et Adélos*, OC, t. LXXVIII A, p. 282 : « J'ai toujours suivi la méthode de l'éclectisme ; j'ai pris dans toutes les sectes ce qui m'a paru le plus vraisemblable ». Nos citations des écrits de Voltaire renvoient à l'édition de référence des œuvres complètes de Voltaire en cours de publication à Oxford (désormais : OC), ou, quand le texte n'est pas encore disponible, aux *Œuvres complètes de Voltaire* parues sous la direction de Louis Moland, Paris, Garnier frères, 1877-1885 (désormais : Moland). Pour la correspondance, nous avons utilisé l'édition de référence parue dans les œuvres complètes de Voltaire sous la direction de Theodore Besterman (désormais : D).

2. C'est notamment la lecture que propose Gianni Paganini dans sa notice « Scepticism », parue dans *Encyclopedia of the Enlightenment*, éd. Alan C. Kors, Oxford, OUP, 2002, t. IV, p. 78-86. Le seul article consacré explicitement à la question est celui de Rodrigo Brandão, « Voltaire et le scepticisme »,





LION  
107

**VOLTAIRE**

25c

# CANDIDE

He chased a virtuous maiden  
through Europe's most bawdy age



**THE CLASSIC TALE THAT MAKES A MOCKERY OF MORALS**

# ÉDOUARD LANGILLE

## *Candide*: « pulp fiction »<sup>1</sup>

« il [Voltaire] aurait pu se passer d'y mettre tant d'indécences, un écrivain tel que lui n'avait pas besoin d'avoir recours à cette ressource pour se procurer des lecteurs »

Propos de la duchesse de La Vallière au sujet de *Candide*<sup>2</sup>

*Voltaire*: « paperback writer »

En 1952 un jeune Américain nommé Walter J. Fultz (1925-1971) livrait au public une nouvelle traduction du *Candide* de Voltaire. Il s'agit d'un livre de poche d'une centaine de pages à la couverture racoleuse, imprimé sans notes ni introduction sur papier de mauvaise qualité. Le même texte fut réédité sous une couverture différente en 1956<sup>3</sup>.

Le *Candide* de Fultz prend sa place dans une collection distribuée sous le nom de « Lions Books ». À partir de 1949 et jusqu'à 1957, « Lions Books » (LB) – plus tard « Lions Library » (LL) – publia plus de quatre cents titres d'ouvrages divers, la plupart destinés à une jeune clientèle masculine. La série disparaît en 1957, date où la vieille loi sur l'obscénité aux États-Unis fut réinterprétée dans un sens libéral<sup>4</sup>.

Le catalogue de « Lions Books » est aujourd'hui un objet de curiosité<sup>5</sup>. Tous les fantasmes de la jeunesse américaine de l'après-guerre y sont exhibés : le culte des héros mâles : qu'ils soient militaires ou sportifs, l'obsession des « cowboys » et des films westerns<sup>6</sup>. Dans la même veine on y repère des titres inspirés du demi-monde des gangsters, des textes humoristiques (*The Best cartoons from France*, LL, n° 17),

1. L'auteur tient à remercier Mme Catherine Rancy et M. Garry Apgar.

2. Joseph-Marie Quérard, *La France littéraire ou dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France*, Paris, Firmin Didot, t. X, 1839, p. 323. Cette citation a fait l'objet de la notice d'ouverture de l'enquête sur la réception de *Candide*, voir CV2, 2003, p. 222-223.

3. Voltaire, *Candide*, with a new translation from the French by Walter J. Fultz, New York, Lions Books, n° 107, 1<sup>re</sup> édition, 1952, sextodecimo, 126 pages, prix 25 ¢. – 2<sup>e</sup> tirage, 1958, sextodecimo, 127 pages, prix 25 ¢.

4. Roth v. United States, 354 U.S. 476 (1957). La censure aux États-Unis interdisait jusqu'en 1966 la publication des *Memoirs of a woman of pleasure (Fanny Hill)*, texte bien connu des amateurs de la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle ; voir *Memoirs v. Massachusetts*, 383 U.S. 413 (1966).

5. *Lions Books and Lions Library: a checklist*, compiled by Christopher P. Stephens, Hastings-on-Hudson, Ultramarine Publishing, 1989.

6. Voir <[www.sul.stanford.edu/depts/dp/pennies/home.html](http://www.sul.stanford.edu/depts/dp/pennies/home.html)>.



Dessins de Willem parus dans *Libération* le 3 janvier et le 13 avril 2012, reproduits avec son aimable autorisation.



*Au recto.* Tableau du massacre de la Saint-Barthélemy par François Dubois (1529-1584). Musée cantonal des beaux-arts, Lausanne. Dubois, dont toute la famille de confession huguenote fut massacrée le 24 août 1572, a peint ce tableau en Suisse, où il s'était réfugié.

## Débat. Pour une archive des génocides (IV)

Nous avons relancé en mars dernier le tout premier débat des *Cahiers Voltaire* ouvert en 2001 et suspendu en 2004. En dix ans, notre revue a mûri, son audience s'est étendue. Repris sur les mêmes bases, ce débat devrait toucher de nouveaux participants, d'autant que dans l'intervalle, le champ d'étude et de recherche sur les réalités et les phénomènes en cause – violences de masse, génocides, réponses judiciaires et politiques – s'est considérablement développé et structuré.

Nous savons et sentons bien que tout cela est peu de chose devant l'essentiel, qui est que d'autres «conspirations contre les peuples» ont eu lieu, ont encore lieu, que tous leurs auteurs ne sont pas jugés, que tous les droits lésés ne sont pas rétablis. Notre appel initial avait été lancé le 27 août 2001, entre la condamnation de l'un des responsables du massacre de Srebrenica et les attentats terroristes collectifs perpétrés sur New York et sur Washington – auxquels firent écho plusieurs contributions de notre premier numéro. Notre relance du printemps 2012 est intervenue entre la condamnation du génocidaire Duch et les massacres massifs de Homs et d'Alep. Nous n'avons décidément pas changé d'époque. «*On est fâché d'être né, on est indigné d'être homme...*» La résonance de la vieille plainte sera la même à l'heure de relire le texte remis en débat – et pour combien de temps encore ?

Nous avons donc repris ce texte de référence : le *Des conspirations contre les peuples ou des proscriptions* écrit par Voltaire en 1766 et publié anonymement en 1767. Nous avons reconduit aussi le titre ou surtitre de ce débat inaugural : «Pour une archive des génocides», libellé problématique, virtuellement anachronique, mais qui nous semble toujours exprimer une exigence secrète du texte. En tant qu'essai de recensement factuel des massacres collectifs attestés dans l'histoire ancienne et moderne (telle qu'on la connaissait alors), porté et traversé par une méditation sur le devenir et l'avenir de l'homme comme espèce et comme conscience, le *Des conspirations* nous paraît postuler l'effort et l'entretien d'une mémoire collective aussi, et de longue portée : Voltaire a peut-être cru l'amorcer à neuf, et au moins s'y est-il lucidement inscrit, en sorte que son discours, celui d'un historien de profession, se projette jusqu'à nous – nous vise et vise au-delà de nous.

Les questions posées sont celles de la place et du rôle de Voltaire dans une histoire ouverte de cette *archive* des massacres de masse. On sait aujourd'hui que cette histoire, relevant de plusieurs champs de spécialité, appelle des opérations complexes. Sans les couvrir toutes, notre texte semble en illustrer à quelque degré la marche : documentation de faits décrits ; compréhension des causes, effets et facteurs ; constitution de phénomènes en objets propres de pensée, d'intérêt et d'étude ; classement et typologie ; construction d'idées ou de notions afférentes, celles de *génocide*, de *crime contre l'humanité*, de *réparation* par exemple («réparer» : le mot est dans notre texte). Bref, il s'agit d'un travail pluridisciplinaire, donc communément partagé au-delà des disciplines et des pratiques respectives, entre philosophie, histoire, religion, psychologie, droit, art, sociologie, psychanalyse, littérature, etc., tendant à penser et repenser, à travers ses continuités et ses discontinuités ou ses ruptures, le lien d'humanité, *d'espèce humaine*. Voltaire y eut-il part et dans quelle mesure ?

## Débat. Voltaire à l'école (III)

### L'enseignement du fait religieux

Dans le dernier numéro, de nombreux enseignants de Lettres ont souligné tout l'intérêt que présente l'œuvre de Voltaire pour aborder, au collège comme au lycée, la question de la tolérance, notamment celle de la tolérance religieuse. Plus précisément, Stéphanie Nabarro (CV10, p. 162) favorisait l'étude de *L'Ingénu*, que Myrtille Méricam-Bourdet (CV10, p. 167-169) complétait par des extraits de *Candide*, de *Zadig* et du *Dictionnaire philosophique*. Même si elle reconnaissait traiter trop rapidement la « religion » de Voltaire, la limitant au déisme et à la lutte contre l'Infâme, Stéphanie Géhanne Gavoty disait transmettre auprès de ses élèves la figure de « l'ardent défenseur de la tolérance religieuse » à partir de *Candide* mais aussi des affaires Calas, du chevalier de La Barre (CV9, p. 164-167). Selon Anne-Raymonde de Beaudrap (CV10, p. 162-164), le choix des textes de Voltaire pour traiter le fait religieux s'expliquerait par la posture critique qu'ils impliquent. Toutefois, il est apparu que les élèves rencontraient bien des difficultés à en percevoir toutes les strates, faute de la prise de distance nécessaire, faute de connaissances culturelles, bibliques et religieuses, suffisantes. Nous avons donc émis l'hypothèse que ces textes « gagneraient à être étudiés en interdisciplinarité » (CV10, p. 158-162), en lien notamment avec l'enseignement du fait religieux, qui était l'une des pistes proposées dès l'ouverture de ce débat (CV9, p. 133-137). Ce point parcourait déjà en filigrane les premières contributions. Alain Sager (CV9, p. 155-162), regrettant la part congrue réservée à Voltaire dans les programmes de philosophie, avait suggéré le choix de *Il faut prendre un parti ou le principe d'action* pour travailler avec pertinence « la religion ». L'étude de *Mahomet* suscitait quant à elle des points de vue divergents de la part d'Erik Leborgne (CV9, p. 148-155) et de Philippe Zard (CV9, p. 166-169).

Avant de donner la parole aux contributeurs, issus de divers horizons, contextualisons rapidement ce débat sur le plan institutionnel. Depuis 1996, les programmes de français, d'histoire et de philosophie du secondaire incluent la « naissance et diffusion du christianisme » ainsi que les textes fondateurs. La Bible et le Coran sont cités en exemples. Mise en lumière à partir du rapport Debray de 2002 destiné à résoudre le problème de l'inculture religieuse, la question a été jugée épineuse par les enseignants et par les chercheurs, comme le montre le récent ouvrage de Geneviève Sion-Charvet, *Bible et Coran à l'école laïque* (L'Harmattan, 2009). Elle a donné lieu, dans les années 2000, à de multiples ouvrages collectifs. Sans prétendre à l'exhaustivité, force est de constater qu'une approche par le XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas la tendance affichée, dans ces travaux pionniers, pour traiter le fait religieux. *Enseigner les religions au collège et au lycée*, dirigé par R. Nouailhat et J. Joncheray (1999), à destination des enseignants, privilégie les arts visuels, l'histoire, notamment l'histoire du livre, comme entrées majeures; la littérature n'est qu'incidemment choisie et on n'y trouve, curieusement, aucun texte du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si l'approche par les œuvres des Lumières n'est pas considérée comme centrale, un article de R. Favre rappelle toutefois que l'Église et les Lumières entretiennent des rapports complexes (*Enseignement, littérature et religion*, sous la direction

de B. Descouleurs et R. Nouailhat, 2000). Nous pouvons également ajouter deux articles en faveur d'une entrée par la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'un de Sylvain Menant (dans les actes de la DESCO de 2002, *L'Enseignement du fait religieux*), l'autre de François Bessire (dans *Religions et modernité*, sous la direction de J.-M. Husser, 2003). Dans le *Français aujourd'hui* de décembre 2006 (*Lectures des textes fondateurs : enjeux culturels et littéraires*), seule Geneviève Di Rosa défend la spécificité de la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle dans son dialogue avec la Bible, pour justifier une séquence sur l'*Entretien d'un philosophe avec la maréchale de \*\*\** de Diderot. Mais, selon l'enquête INRP dirigée par Anne-Raymonde de Beaudrap, ce sont les textes de Voltaire qui occupent, depuis quelques années, une place de choix dans les cours de français. L'explication avancée repose sur l'idée que le socle commun de 2007 range le fait religieux dans la « culture humaniste » et déplace les objectifs du rapport Debray puisqu'il s'agirait alors de « développer l'esprit de tolérance » (A.-R. de Beaudrap, *Enseigner les faits religieux en classe de français*, 2010, p. 15).

Les contributions suivantes mettent donc en lumière des approches singulières des textes de Voltaire propices à l'enseignement des faits religieux, en interdisciplinarité au lycée professionnel (Geneviève Sion-Charvet), dans l'école républicaine en général (Alain Sager) et en littérature au collège (Véronique Heute). C'est en des contextes plus spécifiques, liés à l'enseignement catholique, que sont ensuite soulevés les enjeux de cette entrée voltairienne dans les établissements jésuites (Philippe Rocher) et espagnols (Mélanie Lopez).

Béatrice FERRIER (beatrice.ferrier@gmail.com)  
Alain SANDRIER (alain.sandrier@wanadoo.fr)

### Geneviève SION-CHARVET, Voltaire et le fait religieux au « Bac pro »

Le vœu d'un enseignement du fait religieux interdisciplinaire fut émis à cor et à cri, il y a une décennie, lors de son séminaire fondateur par l'ensemble des disciplines conviées. Parmi elles, l'histoire, la littérature, les arts plastiques, la philosophie. Jusque-là, ce fait était une fiction dont la narration fut confiée dès ses origines profanes à l'Histoire avec un grand H et à ses grands prêtres assermentés à cette science.

Vœu pieux ou non dans la préparation du baccalauréat professionnel ? Créé en 1985, modifié en 2009, ce baccalauréat se prépare désormais comme tous les autres après la classe de troisième. Cependant, quoi qu'il arrive, l'enseignement professionnel conserve ses professeurs du corps dit unique, bivalents lettres-histoire, lesquels au demeurant tâtent aussi de la géographie et de l'éducation civique. Et qui d'autre que ces professeurs humanistes aborderait la philosophie en l'absence d'un spécialiste en la matière pour ce baccalauréat ? Éclairons donc le sujet en observant comment l'étude de Voltaire y est pratiquée dans une organisation des ressources humaines transdisciplinaire. Parce qu'à l'instar de Sylvain Menant, « On peut se demander si la critique du fait religieux n'est pas le sujet central de la production littéraire française du XVIII<sup>e</sup> siècle. [...] les œuvres novatrices ont pour objet essentiel de s'attaquer aux dogmes, aux institutions et à la morale du catholicisme, et parfois du christianisme en général, ou d'autres religions comme celle des musulmans ou des indiens<sup>1</sup>. »

Depuis 2009, Voltaire s'inscrit dans le programme de seconde en histoire, dans celui

1. Sylvain Menant, « La critique du fait religieux dans la littérature française des Lumières », sémi-

## Chapitre I. *Comment Candide fut élevé dans un beau château, et comment il fut chassé d'icelui*

Il y avait en Westphalie, dans le château de M. le baron de Thunder-ten-tronckh, un jeune garçon à qui la nature avait donné les mœurs les plus douces. Sa physionomie annonçait son âme. Il avait le jugement assez droit, avec l'esprit le plus simple; c'est, je crois, pour cette raison qu'on le nommait Candide. Les anciens domestiques de la maison soupçonnaient qu'il était fils de la sœur de monsieur le baron et d'un bon et honnête gentilhomme du voisinage, que cette demoiselle ne voulut jamais épouser parce qu'il n'avait pu prouver que soixante et onze quartiers, et que le reste de son arbre généalogique avait été perdu par l'injure du temps.

Monsieur le baron était un des plus puissants seigneurs de la Westphalie, car son château avait une porte et des fenêtres. Sa grande salle même était ornée d'une tapisserie. Tous les chiens de ses basses-cours composaient une meute dans le besoin; ses palefreniers étaient ses piqueurs; le vicaire du village était son grand aumônier. Ils l'appelaient tous monseigneur, et ils riaient quand il faisait des contes.

Madame la baronne, qui pesait environ trois cent cinquante livres, s'attirait par là une très grande considération, et faisait les honneurs de la maison avec une dignité qui la rendait encore plus respectable. Sa fille Cunégonde, âgée de dix-sept ans, était haute en couleur, fraîche, grasse, appétissante. Le fils du baron paraissait en tout digne de son père. Le précepteur Pangloss était l'oracle de la maison, et le petit Candide écoutait ses leçons avec toute la bonne foi de son âge et de son caractère.

Pangloss enseignait la métaphysico-théologo-cosmolonigologie. Il prouvait admirablement qu'il n'y a point d'effet sans cause, et que, dans ce meilleur des mondes possibles, le château de monseigneur le baron était le plus beau des châteaux et madame la meilleure des baronnes possibles.

« Il est démontré, disait-il, que les choses ne peuvent être autrement: car, tout étant fait pour une fin, tout est nécessairement pour la meilleure fin. Remarquez bien que les nez ont été faits pour porter des lunettes, aussi avons-nous des lunettes. Les jambes sont visiblement instituées pour être chaussées, et nous avons des chausses. Les pierres ont été formées pour être taillées, et pour en faire des châteaux, aussi monseigneur a un très beau château; le plus grand baron de la province doit être le mieux logé; et, les cochons étant faits pour être mangés, nous mangeons du porc toute l'année: par conséquent, ceux qui ont avancé que tout est bien ont dit une sottise; il fallait dire que tout est au mieux. »

Candide écoutait attentivement, et croyait innocemment; car il trouvait Mlle Cunégonde extrêmement belle, quoiqu'il ne prît jamais la hardiesse de le lui dire. Il concluait qu'après le bonheur d'être né baron de Thunder-ten-tronckh, le second degré de bonheur était d'être Mlle Cunégonde; le troisième, de la voir tous les jours; et le quatrième, d'entendre maître Pangloss, le plus grand philosophe de la province, et par conséquent de toute la terre.

Un jour, Cunégonde, en se promenant auprès du château, dans le petit bois qu'on appelait parc, vit entre des broussailles le docteur Pangloss qui donnait une leçon de physique expérimentale à la femme de chambre de sa mère, petite brune très jolie et très docile. Comme Mlle Cunégonde avait beaucoup de dispositions pour les sciences, elle observa, sans souffler, les expériences réitérées dont elle fut témoin; elle vit clairement la raison suffisante du docteur, les effets et les causes, et s'en retourna tout agitée, toute pensante, toute remplie du désir d'être savante, songeant qu'elle pourrait bien être la raison suffisante du jeune Candide, qui pouvait aussi être la sienne.

Elle rencontra Candide en revenant au château, et rougit; Candide rougit aussi; elle lui dit bonjour d'une voix entrecoupée, et Candide lui parla sans savoir ce qu'il disait. Le lendemain après le dîner, comme on sortait de table, Cunégonde et Candide se trouvèrent derrière un paravent; Cunégonde laissa tomber son mouchoir, Candide le ramassa, elle lui prit innocemment la main, le jeune homme baisa innocemment la main de la jeune demoiselle avec une vivacité, une sensibilité, une grâce toute particulière; leurs bouches se rencontrèrent, leurs yeux s'enflammèrent, leurs genoux tremblèrent, leurs mains s'égarèrent. M. le baron de Thunder-ten-tronckh passa auprès du paravent, et voyant cette cause et cet effet, chassa Candide du château à grands coups de pied dans le derrière; Cunégonde s'évanouit; elle fut souffletée par madame la baronne dès qu'elle fut revenue à elle-même; et tout fut consterné dans le plus beau et le plus agréable des châteaux possibles.

*Au recto.* Gravure de Jean-Michel Moreau, dit Moreau le Jeune (1744-1814), pour illustrer *Candide* dans l'édition de Kehl des œuvres de Voltaire, 1784-1789.

# Enquête sur la réception de *Candide* (X)

Coordonnée par ANDRÉ MAGNAN

La dixième série de cette enquête, lancée en 2003, comporte cinq notices.

La présentation des documents distribue les données selon un ordre défini :

0. Bandeau de titre, indiquant la date et la source
1. Description, citation ou résumé du document
2. Circonstances et contexte
3. Analyse du rapport à *Candide* sous les divers aspects en jeu
4. Intérêt ou portée du document
5. Aspects connexes : rapprochements, questions, bibliographie, etc.

Les prochains contributeurs sont invités à suivre ce dispositif, sauf cas particuliers. On peut naturellement participer à l'enquête sans fournir des notices rédigées, par exemple en communiquant des documents, en signalant des références à exploiter, en rassemblant des informations, en fournissant des compléments ou des corrections aux notices publiées dans les livraisons antérieures.

La liste des documents déjà traités est consultable à <[societe-voltaire.org/enquete3.php](http://societe-voltaire.org/enquete3.php)>.

Le site de l'Université de Trèves présente un ensemble très riche de références exploitables à l'adresse suivante : <[ub-dok.uni-trier.de/ausstellung/candide/candide\\_fort.htm](http://ub-dok.uni-trier.de/ausstellung/candide/candide_fort.htm)>.

Pour plus de détails et pour l'envoi des contributions, prière de s'adresser au coordinateur : André Magnan, 8 rue des Bouleaux, F-33930 Montalivet ([a.magnan.sv@wanadoo.fr](mailto:a.magnan.sv@wanadoo.fr)).

---

1787

Jean-Michel Moreau, dit « le Jeune », illustrations de *Candide*

---

**1** Les tomes XLIV-XLV de la collection des *Œuvres complètes* de Voltaire imprimée à Kehl (1784-1789) regroupent les « Romans » de Voltaire, réunis à l'ensemble du corpus voltairien et portant le nom de son véritable auteur. *Candide* est accompagné de quatre gravures réalisées en 1787 par Jean-Michel Moreau (1744-1814), dit Moreau le Jeune, illustrant les chapitres I, IX, XIX et XXIX. La légende qui accompagne la gravure est tirée du texte même de Voltaire.

« Le Baron... voyant cette cause & cet effet, chassa Candide du Château à grands coups de pied dans le derrière », *Candide*, chap. I.

La première illustration représente la punition et l'expulsion de Candide par le Baron de Thunder-tronckh à la fin du chapitre I. La figure du Baron domine la rangée de personnages qui se présente à l'œil du spectateur-lecteur : la violence de son irruption est suggérée par le bras qui sépare le couple des jeunes tourtereaux. Représenté de profil, le visage du baron, la bouche ouverte sur les cris qui accompagnent cette découverte, regarde du côté de Candide, qu'il repousse de sa main. Le jeune garçon a le visage caché entre ses mains, il est courbé sous la violence de la poussée, des cris et de la honte que le baron déverse sur lui. Par opposition, Cunégonde est représentée de face,



1774

Les «Anti-Voltairéistes». *La Cinquantaine dramatique de M. de Voltaire*

1 En 1774 paraît, sans nom d'auteur en couverture, *La Cinquantaine dramatique de M. de Voltaire, suivie de l'Inauguration de sa statue, intermède en un Acte, orné de Chants & de Danses, par l'Auteur du Poème du Luxe* (Aux Fossez ; et se trouve à Paris, Chez Durand, Libraire, rue Galande, Despilly, Libraire, rue S. Jacques). Le nom de l'auteur, Du Coudray, apparaît cependant à la dernière page de l'ouvrage, parmi des « Notes intéressantes » (p. 67). (La graphie de l'original a été intégralement respectée.)

Dans cette « bagatelle » (p. 4), les « antagonistes de M. de Voltaire » (p. 6) sont parfois appelés « Anti-Voltairéistes » (p. 7 et 66).

2 *La Cinquantaine dramatique de M. de Voltaire* chante les mérites du « plus grand homme qui ait jamais existé » (« Avertissement », [s.p.]), « cet astre de la France » (p. 16), « un des premiers génies de notre siècle » (p. 17), « le patron des innocents condamnés » (p. 19), « le défenseur de l'humanité » (p. 19). Son action se déroule en 1773. Pourquoi parler de *Cinquantaine*? C'est que le personnage du Chevalier, le plus voltairien des voltairiens de la pièce, est convaincu que Voltaire est entré dans la carrière des lettres avec *Mariamne*, en 1723 (p. 1-2 et 4). Même après que Des Fossez, son frère, lui aura indiqué qu'*Œdipe* date de 1718, le Chevalier maintient son titre. La pièce est une enfilade de textes lus en hommage à « notre Sophocle » (*passim*) : lettres privées et publiques, vers, odes anacréontiques, couplet, quatrain, fable, fragment, épître, vaudeville, impromptu.

Les « Anti-Voltairéistes » sont évoqués dans quatre passages de la pièce. Le premier est un échange qui se trouve tôt dans le texte :

LE CHEVALIER.

Je commence par répondre à ta première & judicieuse observation, c'est-à-dire les sottises des Antagonistes de M. de Voltaire. Les Anti-Voltairéistes, (si je puis me servir de ce nouveau terme,) ne font plus aujourd'hui aucune sensation : on ne les connoît que trop, par malheur pour eux, & par bonheur pour nous. On les laisse pour ce qu'ils sont, & on les méprise souverainement, d'autant que la plupart, & je pourrois dire tous, sont de mauvaise foi, quelque chose même de plus. Je veux bien passer l'expression, il faut être honnête ; mais tu le devines que de reste.

DES FOSSEZ.

M. de Voltaire, dans plusieurs de ses réponses, n'a point dédaigné de s'en servir, & cela assez souvent, mon Frere.

LE CHEVALIER.

Il a eu ses raisons, sans doute.

DES FOSSEZ.

Il n'en a pas mieux fait (p. 7).

Le deuxième est une tirade de Des Fossez père, au moment de dévoiler un buste du grand homme :

Esprit rare, sublime ! ame noble, ingénue !  
 Enfans de la saillie, & pere des bons mots,  
 Je vais inaugurer ta nouvelle Statue.  
 Que ne puis-je immoler en ce jour à ta vue,  
 Les cuistres, les pédants, les frippons & les sots

«Je saisis les offres d'amitié que vous me faites pour vous demander une grâce. C'est de vouloir bien, Monsieur, m'instruire de la vérité, si on la peut découvrir dans l'horrible aventure des Calas. Deux des enfants de ce malheureux sont dans mon voisinage. Ils attestent le ciel et la terre. Ils émeuvent tous les esprits. Ils jurent que leur père était innocent, que c'était le plus doux des hommes et le meilleurs des pères. Il a, disent-ils, crié au ciel jusqu'au dernier moment contre la fureur superstitieuse dont il était la victime. Il a pardonné à ses juges. Le dominicain qu'on avait mis auprès de lui, dit qu'il voudrait mourir aussi saintement que cet infortuné. On ne lui a pu confronter aucun témoin oculaire. Il paraît physiquement impossible qu'il ait pu pendre son fils dans les circonstances où on le suppose. Cinq juges ont opiné à l'absoudre, les huit autres étaient des pénitents blancs, séduits et enivrés de l'horrible superstition d'un peuple insensé qui mettait le pendu au nombre des martyrs. Un seul de ces huit juges qui aurait écouté la raison en se rangeant à l'opinion des cinq juges raisonnables, aurait sauvé la vie à un innocent. Voilà, Monsieur, ce qu'on dit, ce qu'on écrit, et qui remplit tous les étrangers d'indignation et de pitié. On se rappelle tant de jugements iniques qui ont égorgé l'innocence, avec le poignard de la justice. On crie que nous sommes une nation odieuse, intolérante, superstitieuse, aussi atroce que frivole, qui passe des Saint-Barthélemy à l'opéra-comique, qui sait rouer des innocents, et qui ne sait combattre ni sur mer ni sur terre. J'entends avec douleur tous ces reproches affreux. Le silence du parlement dans une occasion où il devrait publier son arrêt motivé, ferme la bouche à quiconque veut soutenir l'équité de son jugement. Enfin, Monsieur, je vous supplie de me dire une vérité qui importe au genre humain.»

Lettre de Voltaire à Balthazar Espeir de Chazel  
du 27 mars 1762, D10391

# Éphémérides pour 2012

Lancée en 2004, la rubrique des éphémérides voltairiennes en est à sa neuvième série : on trouvera ici réunis, mêlés quant aux années, mais rangés par mois et quantièmes, des faits, événements ou anecdotes d'années en 02, 12, 22, 32, etc. intéressant diversement la vie et l'œuvre de Voltaire et son histoire posthume. Ont contribué à ces éphémérides 2012 : Roger Bergeret, Laurence Daubercies, Pierre Leufflen, André Magnan et Anne Soprani.

Dans l'esprit récréatif et vulgarisant de la rubrique, les références bibliographiques ont été omises ; mais les données fournies devraient permettre de remonter assez facilement aux sources ou aux outils usuels. Les textes cités ont par ailleurs été modernisés.

La chasse est ouverte pour les éphémérides du prochain numéro de notre revue. Merci à tous ceux qui voudront bien apporter à la collecte 2013 des éléments datés tenant aux années en 3 (idéalement de 1703 à 2003) intéressant la vie et la survie de Voltaire, qu'il s'agisse de faits, de références ou de citations.

Le choix initial des dates conditionnant les équilibres internes et la mise au point de la rubrique, prière d'envoyer au plus tôt les références ou contributions proposées à [ephemerides@societe-voltaire.org](mailto:ephemerides@societe-voltaire.org).

## Janvier

Le 1<sup>er</sup> janvier 1722 mourut à Paris, à l'âge de soixante-douze ans, François Arouet, le père de Voltaire dans l'ordre légal et familial – mais Voltaire eut ses raisons, comme on sait, de récuser cette filiation, se croyant né des œuvres d'un certain M. de Rochebrune, mousquetaire, rimeur à ses heures (et décédé quant à lui en 1719). Dans le testament de l'ancien receveur de la cour des comptes, le cadet des Arouet est lourdement désavantagé par rapport à son frère et à sa sœur : sa part d'héritage est neutralisée, bloquée jusqu'à ses trente-cinq ans, sur fond de réprobation voire de mépris, au moins de suspicion sur ses mérites et son devenir. Un fils poète, mouton noir à cinq pattes, doit être mis à l'épreuve. Huit ans plus tard, on constatera par bonne procédure que le sieur Arouet de Voltaire, « loin de dissiper son bien [en faisant des dettes], l'a au contraire augmenté ». Déjà nanti, rentré dans ses droits, Voltaire voudra être plus riche encore, très riche, pour rester libre de toutes contraintes, aussi *indépendant* qu'il pourrait l'être – « roi chez moi », dira-t-il un jour. Mais il jouera toujours parmi les siens, nièces, neveux et petits-neveux, le parfait *pater familias*, dotant, pensionnant et léguaire, plus généreusement que le notaire Arouet.

\*

Le 12 janvier 1772 on vit se présenter une dernière fois à la grille du château, en famille, les malheureux Sirven, ces protestants cévenols injustement accusés de meurtre, secourus par Voltaire, réfugiés à Genève depuis dix ans, et dont la condamnation par contumace au Parlement de Toulouse venait tout juste d'être annulée. C'était leur dernière visite avant leur retour à Castres. Une lettre y fait écho le lendemain, adressée à l'épouse du pasteur de la chapelle hollandaise de Paris, « Madame Duvoisin » *alias* Nanette Calas, la cadette des enfants de Jean, que le patriarche avait prise en amitié à son passage à Ferney, avec toute la famille, deux ans plus tôt. Janvier 1772, juillet 1770, les deux scènes se fondent dans la transparence d'une justice rétablie :

Cette lettre, Madame, sera pour vous, pour Monsieur Duvoisin, et pour Madame votre mère. Toute la famille Sirven se rassembla chez moi hier, en versant des larmes de joie. Le nouveau parlement de Toulouse venait de condamner les premiers juges à payer tous les frais du procès criminel ; cela est

## Relectures

### *Quand Voltaire écrivait, de Lyon, à Beuchot...*

Au début de 1822, le libraire lyonnais Charles-Joseph Chambet (1791-1867) tente de faire revivre l'*Almanach des Muses de Lyon et du département du Rhône*, que son père avait publié pour les seules années 1810 et 1811. Sous un titre voisin (mais prudemment débarrassé du jargon administratif hérité de la Révolution), ce nouvel *Almanach des Muses de Lyon et du Midi de la France* (imprimé d'abord par Jean-Baptiste Kindelem, puis par François Mistral), diffusé en association avec d'autres libraires<sup>1</sup>, prétend « brûler quelques grains d'encens » sur l'autel des Muses délaissées en une période politique très agitée, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, et adopte un format identique et une présentation assez analogue à ceux de son grand aîné parisien et des quelques avatars que celui-ci a connus sous le Consulat et l'Empire : des poésies de forme et de longueur variées, aux auteurs souvent anonymes ou désignés par d'énigmatiques initiales, se succédant de manière à créer une impression de variété, les pièces les plus courtes jouant souvent un rôle de remplissage pour ne pas multiplier les blancs au bas des pages. Le succès n'est apparemment pas au rendez-vous : le second numéro, qui paraît en janvier 1823, est aussi le dernier.

Parmi les auteurs retenus dans ce périodique vite disparu, on relève évidemment quelques noms de versificateurs de renommée purement locale, mais aussi quelques autres dont la réputation littéraire a dépassé les bornes de la ville et, conformément au titre choisi pour le recueil, un petit nombre de poètes, au sens large, méridionaux. Jean-Pierre-Jacques-Auguste de Labouïsse-Rochefort (1778-1852), originaire de Saverdun en Ariège, auteur notamment des *Amours à Éléonore* (1817) et habitué de l'*Almanach des Muses* national depuis 1803, voisine ainsi avec Jean-Antoine-Marie Monperlier (1788-1819), chansonnier et dramaturge natif de Lyon, dont les recueils (*Le Cimetière, suivi de la Mort d'Oscar*, 1811 ; *Poèmes et poésies fugitives*, seconde édition, 1812) ont été publiés, justement, par Chambet père. Pierre-Marie-François-Jules Servan de Sugny (1796-1831), né dans l'Isère aux portes de Lyon, bientôt salué comme le meilleur traducteur en vers de Théocrite (1822, réédition en 1829) et parfois encore connu aujourd'hui des curieux pour son étrange roman posthume *Le Suicide* (1832), côtoie Marie-Antonin-François de Bernardy de Sigoyer (né en 1788), alors secrétaire général de la préfecture de Valence, originaire d'Apt et auréolé de quelques distinctions poétiques remportées récemment dans les académies provinciales, notamment à Bordeaux. Jean-Marguerite Butignot (1779-1830), habitué lui aussi de l'*Almanach des Muses* national depuis 1803, dont Ballanche, à Lyon, a publié en 1815 les *Élégies et odes*, avant que le poète ne parte occuper le poste de président du tribunal d'instance à Saint-Louis, au Sénégal, est voisin de la sulfureuse Marceline Desbordes-Valmore (1786-1859), qui vient de s'installer à Lyon avec le comédien Valmore, épousé en 1817, et a récemment publié ses *Élégies et romances* (1819).

Les deux pièces, anecdotiques mais intéressantes, que je vais reproduire ci-après proviennent

1. Outre Charles-Joseph Chambet, établi quai des Célestins, la page de titre mentionne son père, qui exerçait sa profession rue Lafont et deux libraires parisiens, Eymery et Pélicier.

de la livraison de 1823 de l'*Almanach des Muses de Lyon et du Midi de la France*, où je les ai rencontrées en cherchant tout autre chose, à propos d'André Chénier<sup>2</sup>. Le destinataire de la première (une *Épître*), auteur évidemment de la seconde (sa *Réponse*), n'est pas difficile à identifier : il s'agit d'Adrien-Jean-Quentin Beuchot (1773-1831), bien connu de tous les lecteurs de Voltaire<sup>3</sup>, qui lui doivent beaucoup. Quoique né à Paris, il a fait ses études à Lyon, chez les Oratoriens qui avaient remplacé les Jésuites après la suppression de l'ordre. Il a aussi, avant de devenir chirurgien-major dans les armées de la Convention, occupé un bref moment un emploi de clerc de notaire dans une étude lyonnaise, fréquentant alors les membres du groupe littéraire qui allait s'efforcer de faire renaître, après les années noires de la Révolution, sous la forme d'un Athénée (1800) puis d'un Cercle littéraire (1807) et enfin de la Société historique, archéologique et littéraire (1808, toujours active aujourd'hui) une vie culturelle et académique à Lyon<sup>4</sup>. Avec eux, il garda visiblement des liens amicaux bien longtemps après avoir quitté la cité rhodanienne, ce qu'il fit assez tôt (1801). On sait, par exemple, qu'il entretint une importante correspondance avec André-Marie Ampère (1775-1836)<sup>5</sup>, connu au collège et monté à Paris peu après lui (1804, pour être répétiteur à Polytechnique), et qu'il ne cessa jamais de fréquenter quelques Lyonnais notoires devenus Parisiens, notamment son autre camarade Pierre-Simon Ballanche (1776-1847), le très célèbre fils de l'imprimeur.

Si la grande édition publiée chez Lefèvre et Firmin Didot frères à laquelle il a laissé son nom date de 1829-1834, c'est bien plus tôt que Beuchot a commencé à s'intéresser à Voltaire : il s'en explique dans le fameux liminaire, daté du 10 juin 1834, jour du centenaire de la condamnation des *Lettres philosophiques*, de son grand ouvrage. Il nous y apprend qu'ayant amassé depuis sa jeunesse<sup>6</sup> des matériaux pour une édition dont il avait présenté le projet, en 1802, à Jean-François de La Harpe (1739-1803), thuriféraire alors repentini du Philosophe, il s'est vu proposer en 1817 d'être le maître d'œuvre du *Voltaire* in-12 en 50 volumes mis en chantier par la Veuve Perronneau<sup>7</sup> : il en avait déjà donné les volumes I à XXII et XXV à XXXII lorsqu'un conflit l'opposa à la librairie et le contraignit en 1822, malgré une victoire devant les tribunaux<sup>8</sup>, à quitter l'entreprise. Il n'est donc

2. Voir Jean-Noël Pascal, « Ah ! laissez-le chanter ! Un hommage poétique méconnu à André Chénier », *Cahiers Roucher-André Chénier* 33, 2013.

3. Voir l'article récent de Christophe Paillard, « Que signifie être « voltairien » au XIX<sup>e</sup> siècle ? Beuchot et Cayrol, éditeurs de Voltaire », *Revue Voltaire* 10, 2010. Le dossier n. a. fr. 14300 de la BnF (Papiers Adrien Beuchot) a été numérisé tout récemment : il est accessible sur Gallica.

4. L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, supprimée comme toutes les académies de l'Ancien régime en 1793, fut rouverte en 1802 grâce aux efforts du préfet et poète Raymond de Verninac de Saint-Maur (1762-1822).

5. Des détails intéressants dans Michel Dürr, « Ampère et les milieux scientifiques et littéraires de son temps », *Bulletin de la SABIX* 37, 2004.

6. On observera avec intérêt que Beuchot, voltairien et libéral, a été un temps, à son arrivée à Paris, le collaborateur d'Édouard-Marie-Joseph Lepan (1767-1836), anti-voltairien notoire, avant de devenir le directeur de la *Bibliographie de la France* pour près de 40 ans (1811-1839). Sur Lepan, désormais bien étudié, voir Jean-Noël Pascal, « Un rempart contre le Voltaire en soutane, la *Vie de Voltaire* de Lepan », *Cahiers Voltaire* 3, 2004 ; Raymond Trousson, « Édouard-Marie Lepan : un biographe de Voltaire en 1817 », *SVEC* 2008 : 4 ; Jean-Noël Pascal, « Deux portraits de Voltaire en antéchrist au temps de la Restauration : note sur Mazure et Lepan », *SVEC* 2008 : 4 ; Jean-Noël Pascal, « Lepan et Fontanier, éditeurs de *La Henriade* en 1823 », *Cahiers Voltaire* 9, 2010.

7. *Œuvres de Voltaire avec préfaces, avertissements, notes, etc. par M. Beuchot*, t. I, Paris, Lefèvre et Firmin Didot frères, 1834, *Préface générale du nouvel éditeur*, p. XXII, § XXXVI.

8. *Bibliographie de la France ou Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, 1822, p. 342-344. L'année précédente Beuchot avait fait imprimer chez Fain une *Lettre à Mme Perronneau et compagnie*. La veuve Perronneau eut aussi maille à partir

# Manuscrits en vente en 2011

Cette rubrique est assurée par Jean-Daniel Candaux, avec le concours d'Ulla Kölving et d'Andrew Brown. Nous remercions de son aide François Jacob, directeur de l'Institut et Musée Voltaire. Prière de communiquer toutes informations sur les documents et voltairiana passés en vente à Jean-Daniel Candaux, 24 Bourg-de-Four, CH-1204 Genève, ou par courriel à [cahiers@societe-voltaire-org](mailto:cahiers@societe-voltaire-org).

## I. MANUSCRITS D'ŒUVRES

### *La Guerre civile de Genève, 1767*

«Troisième chant de la guerre de Genève».

Copie d'époque, avec trois corrections qui ne sont pas de la main de Voltaire. 7 p. in-4°. De la bibliothèque de sir Thomas Philipps (ms 3542).

Paris, salle VV (3 rue Rossini), mercredi 11 mai 2011, *Autographes et documents*, Étienne de Baecque et Géraldine d'Ouince commissaires priseurs, Alain Ajasse (Lyon) expert, n° 63, estimé 300-500 €.

### *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire*

«Mémoires secrets pour servir à la vie privée de Voltaire, écrits par lui-même».

Copie soignée tant par sa calligraphie (titre et large écriture très lisible dans un double encadrement) que par sa reliure contemporaine en maroquin rouge. 210 p. in-8°.

Paris, Librairie Thomas-Scheler, catalogue hors-série 42, novembre 2011, n° 186, 3.000 €.

## II. CORRESPONDANCE ACTIVE ET PASSIVE

### Frédéric, prince héritier de Prusse [futur Frédéric II] à Voltaire

Ruppin, 28 mars 1738. L.a. signée *Federic*, avec quelques corrections de la main de Jordan, 3 p. petit in-fol. Best.1411, Best.D1475 (sans avoir vu l'original).

Basel, Schmiedenhof, 21-22 octobre 2011, *Autographen aus allen Gebieten, Sammlung Wolfgang P. Heberlein, Rapperswil-Jona, und weiterer Besitz*, J. A. Stargardt Berlin / Moirandat Company AG Basel, Auktion 8, n° 1036 (avec fac-similé de la troisième page), estimé 24.000 sfrs, adjugé 18.000 sfrs.

### Voltaire à Jacques Gaultier de La Croze

Berlin, 7 septembre 1743. L.a.s., 1 p. in-4°. Best.D2831, Pléiade 1727 (extraits seulement). Le destinataire de cette lettre ne peut être Mathurin Veyssière de La Croze, comme l'a indiqué Besterman, ce dernier étant décédé le 21 mai 1739. Il s'agit probablement de Jacques Gaultier, dit Gaultier de La Croze (mort en 1765), précepteur des sœurs de Frédéric II, puis bibliothécaire et garde du cabinet des médailles de la Bibliothèque du roi. Ce dernier avait pris le nom de La Croze après son mariage avec la nièce de Mathurin Veyssière de La Croze.

Basel, Schmiedenhof, 21-22 octobre 2011, *Autographen aus allen Gebieten* [etc.], J.A. Stargardt Berlin / Moirandat Company AG Basel, n° 476 (avec fac-similé intégral), estimé 6.000 sfrs., adjugé 8.000 sfrs.

J'ay trouvé monsieur en arrivant chez moy un peu tard un billet signé dun nom bien cher et bien respectable a tous ceux qui aiment la litterature. Si ma mauvaise santé me permettoit de sortir ce matin, je ne manquerois pas de venir vous remercier. Je compte voir larsenal aujourduy apres la parade, jay lhonneur ensuite daller diner chez s m la reine mere, il y a <ensuite> musique a ce que je crois chez la reine regnante il reste, me semble peu de place pour voir les antiquitez mais je tacheray de trouver un moment pour venir vous assurer que ceux qui portent le nom de M. de la croze me sont plus chers que tous les antiques de rome et d'athenes. Jay lhonneur detre Monsieur votre tres humble et tres obeissant serviteur

Voltaire

ce 7 sept<sup>bre</sup> 1743

#### Voltaire à Antonio Leprotti

Paris, 17 août [1745]. L.a.s., 3 p. 225 x 183 mm. Best.2951, Best.D3194, Pléiade 1982.

Le catalogue de vente annonce par erreur: « Paris, 18 August [1750], to cardinal Prospero Lambertini then Pope Benedict XIV ». La lettre, qui est passée à la vente de la bibliothèque de Roderick Terry, New York, American Art Association Anderson Galleries, Inc., 8 novembre 1934, n° 338, y était ainsi décrite et Besterman la mentionne par conséquent sous D3193 (section manuscrits), la lettre effectivement envoyée à Benoît XIV le même jour.

Sotheby's, New York, 13 décembre 2011, *Fine books & manuscripts*, n° 40 (avec fac-similé de la dernière page), estimé 6.000-8.000 USD, adjugé 18.750 USD.

#### Voltaire à Georg Conrad Walther

15 lettres autographes [*sic*] à son éditeur de Dresde, Georg Conrad Walther. Petit in-4° de 15 double feuillets, portefeuille de cuir gaufré cerise ancien, triple filet doré encadrant les plats, encadrement de grecques à froid et de palmettes dorées, inscription dorée sur le plat supérieur « Lettres autographes de Voltaire », doublures et rabats de tapis vert, certaines lettres avec adresse, certaines avec cachet de cire. Voir *CV4*, p. 199.

Ces quinze lettres, anciennement dans la collection Marber, sont :

Paris, 15 juin 1747. L. s. Best.3188, Best.D3528, Pléiade 2212.

[Berlin], 6 décembre [1750]. L.a.s. Best.3709, Best.D4286, Pléiade 2700.

Potsdam, 30 mars [1751]. L.s., en partie a. Best.3845, Best.D4430, Pléiade 2817.

Berlin, 15 janvier 1752. L.a.s. Best.4165, Best.D4763, Pléiade 3109.

Berlin, 27 mars [1752]. L.a.s. Best.4241, Best.D4852, Pléiade 3176.

Potsdam, 22 août [1752]. L. non signée, date a. Best.4366, Best.D4989, Pléiade 3283.

Potsdam, 25 août [1752]. L. s., en partie a. Best.4371, Best.D4994, Pléiade 3287.

Leipzig, 30 mars 1753. L.a.s. Best.4610, Best.D5245, Pléiade 3463.

[Colmar], 8 janvier [1754]. L.s., en partie a. Best.4975, Best.D5620, Pléiade 3645.

## LIVRES ET RECUEILS

- Bret-Vitoz, Renaud, *Cirey en Champagne avec Voltaire*. Préface de Jean-Louis Haquette. Le Poët-Laval, Bleulefit, 2011 (Présences du patrimoine). 185 pages, 83 pl. ISBN 9-782362-280047.
- Bronisch, Johannes, *Der Kampf um Kronprinz Friedrich: Wolff gegen Voltaire*. Berlin, Landt, 2011. 126 pages. Illustrations. ISBN 978-3-938844-23-6.
- Brown, Andrew, Choudin, Lucien, Décotte, Alex, Forget, Jacqueline, Magnan, André, Rollet, Véronique, Solari, Costanza, *Voltaire à Ferney 1761-2011*. Ferney-Voltaire, Association Voltaire à Ferney, 2011. 47 pages. Illustrations. ISBN 978-2-84559-092-2.
- Cahiers Voltaire. Revue annuelle de la Société Voltaire*, 10, 2011. 286 pages. Illustrations. ISBN 978-2-84559-077-9.
- Casanova, Giacomo, *Propos littéraires. Sur les traces du discours amoureux des anciens et des modernes: Homère, Pétrarque, Riccoboni, Tencin, Voltaire, Goethe*. Établissement du texte, traduction de l'italien et introduction, Branko Aleksić. Paris, Alain Baudry et Cie, 2011 (Les voix du livre, 15). 261 pages. ISBN 978-2-35755-086-5.
- Catalani, Giovanni, *Saverio Bettinelli e Giacomo Casanova. Un incontro mancato chez Voltaire*. Verona, QuiEdit, 2011 (C.R.E.S. Saggi e ricerche, 1). 134 pages. ISBN 978-88-6464-077-8.
- Chaussinand-Nougaret, Guy, *Comment peut-on être intellectuel au siècle des Lumières?*. Bruxelles, André Versaille éditeur, 2011. 140 pages. ISBN 978-2-87495-142-8.
- Cincuenta estudios sobre traducciones españolas*. Francisco Lafarga & Luis Pegenaute (eds). Bern, [etc.], Peter Lang, 2011 (Relaciones literarias en el ámbito hispánico: traducción, literatura y cultura, 5). 498 pages. ISBN 978-3-0343-0492-4.
- Corona, Laurel, *Finding Emilie. A novel*. New York, Gallery Books, 2011. 448 pages. ISBN 9781439197660.
- Cottret, Bernard, *Le Christ des Lumières. Jésus de Newton à Voltaire*. Avant-propos de P.-M. Beaudé. Paris, Éd. du Cerf; CNRS éd., 2011 (Biblis, 5). X 186 pages. Illustrations. ISBN 978-2-271-07275-7. (Première édition: 1990).
- Enroué, François-Marie, *Zadig Évoltaire. Conte orienté*. Paris, Les petits matins, 2011 (Classiques du XXI<sup>e</sup> siècle). 62 pages. ISBN 978-2-915879-95-7.
- Grétry, André-Ernest-Modeste, *Le Huron. Opéra-comique en deux actes et en vers, mêlé d'ariettes, livret de Jean-François Marmontel, d'après le conte philosophique de Voltaire, L'Ingénu (1767)*. [Présenté par la Compagnie de quat'sous et le Concert latin]. Direction musicale: Julien Dubruque. Mis en scène: Henri Dalem. [Livret]. S.l., [2011]. [38] pages.
- Grimm, Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire*. Tome V: 1758. Édition critique par Henri Duranton avec la collaboration de Ulla Kölving. Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, 2011. XLIV 247 pages. ISBN 978-2-84559-078-6.
- , *Correspondance littéraire*. Tome VI: 1759. Édition critique par Ulla Kölving. Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, 2011. LXXI 343 pages. Illustrations. ISBN 978-2-84559-079-3.
- Groffier, Ethel, *Criez et qu'on crie! Voltaire et la justice pénale*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université Laval, 2011 (Mercure du Nord). 316 pages. ISBN 978-2-7637-9371-9.
- Histoire, histoires. Nouvelles approches de Saint-Simon et des récits des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*. Textes réunis par Marc Hersant, Marie-Paule Pilorge, Catherine Ramond et François Raviez. Arras, Artois presses université, 2011 (Études littéraires). 367 pages. ISBN 978-2-84832-143-1.
- Hugo, Victor, *Discours sur Voltaire*. Ferney-Voltaire, Atelier du livre, 2011. 17 pages. ISBN 978-2-84559-087-8.



- Infancy gospels : stories and identities*. Edited by Claire Clivaz, Andreas Dettwiler, Luc Devillers and Enrico Norelli. Tübingen, Mohr Siebeck, 2011 (Wissenschaftliche Untersuchungen zum Neuen Testament, 281). XXX 755 pages. ISBN 978-3-16-150833-2.
- Israel, Jonathan, *Democratic Enlightenment. Philosophy, Revolution, and human rights 1750-1790*, Oxford University Press, 2011. 1088 pages. ISBN 978-0-19-954820-0. (Contient: «Voltaire, Enlightenment and the European courts», p. 110-139; «Voltaire's last encounter: battling Spinoza», p. 658-674).
- La Beaumelle, Laurent Angliviel de, *Correspondance générale de La Beaumelle (1726-1773)*. VII: 22 janvier-18 octobre 1754. Éditée par Hubert Bost, Claude Lauriol et Hubert Angliviel de La Beaumelle. Avec la collaboration de Patrick Andrivet, de Claude Antore et de Claudette Fortuny. Oxford, Voltaire Foundation, 2011. XXXVI 494 pages. Illustrations. ISBN 978-0-7294-1029-8.
- Labroue, Henri, *Voltaire antijuif*. Préface d'Alain Rouet. Paris, Déterna, 2011 (Documents pour l'histoire). 245 pages. ISBN 9782360060238. (Première édition: 1942).
- Lang, Bernhard, *Josef in Ägypten : eine biblische Erzählung bei Goethe und Voltaire*. [Hrsg.: Peter Freese im Auftrag des Präsidiums der Universität Paderborn]. Paderborn, Präsidium der Universität, 2011 (Paderborner Universitätsreden, 120). 58 pages.
- Lenormand, Frédéric, *Meurtre dans le boudoir. Roman*. Paris, J.-C. Lattès, 2011 (Voltaire mène l'enquête). 318 pages. ISBN 978-2-7096-3941-5.
- Lyau, Bradford, *The Anticipation novelists of 1950s French science fiction : stepchildren of Voltaire*. Foreword by George Slusser. Jefferson, N.C., McFarland & Co., 2011 (Critical explorations in science fiction and fantasy, 24). X 238 pages. ISBN 9780786458578.
- Métayer, Guillaume, *Nietzsche et Voltaire, de la liberté de l'esprit et de la civilisation*. Préface de Marc Fumarioli, de l'Académie française. [Paris], Flammarion, 2011. 432 pages. ISBN 978-2-0812-4925-7.
- Poirson, Martial, *Spectacle et économie à l'âge classique. XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*. Paris, Classiques Garnier, 2011 (Lire le XVII<sup>e</sup> siècle). 617 pages. ISBN 978-2-8124-0289-0.
- Police : Commissaire Voltaire : naissance de la police au temps des Lumières : Institut et Musée Voltaire, saison automne-hiver 2011*. Genève, Institut et Musée Voltaire, [2011]. 23 pages.
- Police et ordre public : vers une ville des Lumières*. Textes réunis par Flávio Borda d'Água. [Condeixa-a-Nova], La Ligne d'ombre, 2011 (Mémoires et documents sur Voltaire, 4). 137 pages. Illustrations. ISBN 979-10-90177-01-7.
- Revue Voltaire*, 11, 2011. *Voltaire patriarche*. 426 pages. ISBN 978-2-84050-753-6.
- La Scène, la salle et la coulisse dans le théâtre du XVIII<sup>e</sup> siècle en France*. Pierre Frantz & Thomas Wynn (dir.). Paris, PUPS, 2011 (Theatrum mundi). 312 pages. Illustrations. ISBN 978-2-84050-686-7.
- Still, Judith, *Enlightenment hospitality. Cannibals, harems and adoption*. SVEC, 2011:3. 310 pages. ISBN 978-0-7294-1010-6. (Contient: «Voltaire and Jews: universalism and particularism», p. 105-112; «Why is the Ingénu a Breton», p. 112-116).
- Strien, Kees van, *Voltaire in Holland, 1736-1745*. Louvain, Peeters, 2011 (La république des lettres, 44). 589 pages. ISBN 978-90-429-2353-9.
- Voltaire à l'opéra*. Études réunies par François Jacob. Paris, Classiques Garnier, 2011 (L'Europe des Lumières, 7). 242 pages. ISBN 978-2-8124-0221-0.
- Voltaire. La tolérance et la justice*. Études réunies et présentées par John Renwick. Louvain, Paris, Walpole, Peeters, 2011 (La République des lettres, 41). 482 pages. ISBN 978-90-429-2235-8.
- Zaborov, Piotr, *Voltaire dans la culture russe*. Avec les soins de Georges Dulac. Traduction de Marina Reverseau revue par Jacques Prébet. Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, 2011 (Archives de l'Est). 352 pages. Illustrations. ISBN 978-2-84559-052-6.

survivance des accusations de sorcellerie (irrecevable depuis 1682). Girard, à la fois jésuite, libertin et faux mage, devient un personnage de fiction qui rejoint l'imaginaire du folklore provençal. Quant à Catherine Cadière, apprentie mystique et candidate à la sainteté, elle discrédite la mouvance janséniste, qui se sert de cette cause pour affaiblir le camp ennemi. Voltaire, conformément à la position des philosophes pendant ces années cruciales, renvoie dos à dos les égarements des deux « partis ». Au passage, il donne un nouveau coup de patte à l'Infâme. C'est également l'occasion, une fois de plus, d'épingler le mauvais fonctionnement de la justice. Son analyse des irrégularités de la procédure et sa description des errements des parlements prouvent sa bonne connaissance de la justice de son temps. Girard et la Cadière en font les frais, d'une façon différente. Mais la raison et la dignité sont pour lui les deux victimes principales de ce simulacre de procès. Il rejoint, sur ce point, les analyses du président Bouhier et de Mathieu Marais, qui ont noté scrupuleusement dans leurs lettres les moindres rebondissements de la procédure (*Correspondance littéraire du président Bouhier*).

Pour autant, la fréquence des citations montre son attachement pour le sujet. Il s'efforce d'écarter les filtres déformants qui en obscurcissent la compréhension. Il se moque de la mythologie qui entoure de brumes les récits pour ramener les faits à l'essentiel : sa dimension humaine, à savoir les amours entre un homme et une femme. Voltaire s'amuse avec l'affaire, en y revenant régulièrement, il la malmène, la maltraite, la démembré joyeusement. Et peu importe si ces ébats sont en partie fantasmés. L'affaire reste un divertissement et sert désormais à inspirer estampes et romans. Loin de certains esprits chagrins ou frileux, qui refusent de se frotter aux festivités frivoles des deux amants, Voltaire rappelle, notamment dans *La Pucelle*, que l'essentiel se passe dans le secret de la chambre de la pénitente ou dans l'obscurité du confessionnal, hier comme aujourd'hui. Les plaisanteries libres sur Girard et la Cadière insérées dans le récit des aventures de Jeanne – ne font pas pour autant l'apologie des actions qu'elles dépeignent. Il n'est pas interdit de déceler une part de compassion pour les deux malheureux héros du fait divers. Voltaire, au final, fait la distinction entre les deux Girard, le jésuite et l'homme. Il pardonne au second en s'amusant de ses privautés avec la demoiselle Cadière, les turpitudes du « moine Girard » n'étant ni les premières ni les dernières. En revanche, il condamne fermement le comportement des parlementaires de Provence ou de certains écrivains qui ont jugé et commenté cette affaire dans un climat d'intrigue et de corruption. Il délivre ainsi une leçon de sagesse et de tolérance, derrière une apparente insouciance. À travers Girard et la Cadière, Voltaire nous parle de nous.

Stéphane Lamotte

Gillian Pink, *Les Pratiques de lecture chez Voltaire. Avec une édition critique de notes marginales inédites*, sous la direction de Nicholas Cronk, Université d'Oxford, 2010-2014.

Après la mort de Voltaire, sa bibliothèque personnelle, comptant plus de sept mille volumes, dont plus de la moitié contiennent des traces de lecture, fut acquise par Catherine II. La collection est actuellement conservée à la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Pétersbourg, et l'accès pour les chercheurs d'Occident y est par conséquent difficile. En 1979 commence à paraître l'édition du *Corpus des notes marginales* de Voltaire (Berlin-Est, Akademie Verlag ; Oxford, Voltaire Foundation). Cette publication contient la description de tout trait, de tout signet, de toute note situés en marge ou entre les pages d'un ouvrage de la bibliothèque de Voltaire, soigneusement transcrits dans leur contexte original et agrémentés de plusieurs centaines de notes érudites. Le neuvième et dernier tome du *Corpus*, dont l'annotation reste encore à faire, formera une partie de cette thèse ; un travail sur le détail de ces traces de lecture le complètera et permettra d'aboutir à une réflexion plus générale sur les pratiques de Voltaire comme lecteur.

La grande majorité des études réalisées jusqu'à présent sur les notes marginales de Voltaire se bornent à examiner les notes portées en marge d'un seul auteur ou d'un seul ouvrage : Voltaire, lecteur

de la Bible; Voltaire, lecteur de l'*Encyclopédie*; Voltaire, lecteur de Pluche, de Pope, de Rapin-Thoyras, de Rousseau... La thèse en cours se veut par contraste un ouvrage de synthèse qui étudie de façon systématique et globale les méthodes de travail et les habitudes de lecture du patriarche, en se fondant sur toutes les traces de lecture, tant « muettes » que verbales, ainsi que sur les autres sources dont nous disposons pour connaître les pratiques de Voltaire vis-à-vis de ses livres (les carnets, la correspondance, les témoignages de Wagnière, de Longchamp et d'autres contemporains). Les résultats de ce travail permettront de comparer Voltaire à d'autres auteurs qui ont laissé la trace de leurs lectures en marge de leur bibliothèque: Diderot, Racine, Rousseau, Walpole, et des lecteurs anonymes dont seuls les volumes annotés nous sont connus. Il s'agit de lire les marginalia de Voltaire dans le contexte de la littérature secondaire qui s'est constituée autour de la question des notes marginales, de l'histoire de la lecture et des bibliothèques privées au XVIII<sup>e</sup> siècle. Voltaire et sa bibliothèque pourront ainsi prendre la place qui leur est due dans un contexte plus vaste, dont les découvertes et les analyses pourront éclairer les enjeux.

Il s'agira moins dans ce travail d'interroger les goûts de Voltaire pour tel ou tel auteur, ou de relever les bons mots, saillies ou injures qui émaillent les marges, que de recenser la variété de ses pratiques de lecture: lecture de travail (pour préparer un texte), lecture critique (pour découvrir la plus récente parution d'un ennemi), lecture de découverte ou de divertissement, pour n'en nommer que quatre. Seront examinées aussi les questions de la langue des notes de lecture (parfois en anglais ou en italien), de la relecture éventuelle d'un ouvrage, du style et du genre de la note marginale, sans négliger également l'aspect matériel de la lecture. Le *Corpus des notes marginales* présente en effet l'intérêt de décrire dans le menu détail les modalités d'annotation utilisées par Voltaire, du signet à la remarque marginale, en passant par des graphies diverses; cette « matérialité » des traces de lecture, qui n'a peut-être pas encore assez attiré l'attention des chercheurs, est ainsi à prendre en compte dans une histoire des pratiques de lectures et de réécritures. Que peut nous apprendre l'analyse systématique de ces annotations sur la manière de penser et de travailler de Voltaire?

Le questionnement se déplace ainsi du « comment » au « pourquoi ». En effet, de nombreux signes de lecture s'expliquent par la seule volonté de retrouver une information ou un passage utile: c'est là l'usage le plus connu des notes marginales, et cette thèse sera le lieu de sonder ces traces du travail de l'écrivain pour en distinguer les différents cas de figure. Pour d'autres notes encore, Voltaire semble à l'évidence ne pas avoir écrit pour lui-même. Il paraît, au contraire, avoir créé volontairement un horizon d'attente autour des notes laissées dans les volumes de sa bibliothèque. Nous tâcherons de montrer que certaines notes constituent encore un lieu de mise en scène de soi. Il est possible de relever plus d'une variété de notes ostensibles: force est de conclure que certaines « honnêtetés » marginales ne sont pas moins sciemment composées que les *Honnêtetés littéraires* (1767).

La réflexion sur les *marginalia* s'accompagnera de l'édition critique d'importants extraits du tome 9 du *Corpus des notes marginales*. Organisé en fonction des auteurs annotés par Voltaire, par ordre alphabétique, ce dernier volet constitue néanmoins une tranche représentative de ses lectures: Spinoza, Sterne, Suétone, Sully, Tacite, le Tasse, Thomas d'Aquin, de Thou, Tindal, Toland, Valère Maxime, Velly, Warburton et Woolston – voilà autant d'auteurs qui ont compté pour Voltaire, mais auxquels se joignent également maints ouvrages moins connus, qui ont fait l'objet de lectures aussi variées que pointues. Cette autre partie de notre travail de thèse permettra de creuser des questions méthodologiques portant sur la présentation des notes marginales et le lien avec l'ensemble de l'œuvre de Voltaire; ce sera aussi l'occasion de mener à son terme cet outil de travail primordial pour la communauté scientifique qu'est le *Corpus des notes marginales* de Voltaire.

turge, soulevant un certain nombre de problèmes relatifs à l'« excessive délicatesse française » (p. 119) ; mais également en Italie, tout particulièrement autour de Modène, Bologne et Venise, ne manquant pas de soulever un certain nombre de problèmes de traduction, d'adaptation et de mise en scène, offrant un exemple de première réception des tragédies ; on retrouve ce type de problèmes, dans un contexte tout autre, en Allemagne, sous la plume d'un éminent réformateur du théâtre tel que Johann Friedrich Löwen, au point qu'il est permis d'évoquer une « réception polymorphe ». Souvent, c'est la « civilisation française » qui est visée à travers le théâtre de Voltaire, qu'on considère, à tort ou à raison, comme son ambassadeur de premier plan.

Une telle lecture, en elle-même passionnante, suscite autant de questions qu'elle apporte d'informations et défend de thèses, ce qui est le meilleur gage de l'intérêt du volume. Si l'état des lieux des scènes officielles est plus que convaincant, et si l'évocation des grandes figures intellectuelles de la sphère culturelle et médiatique nationale et internationale est particulièrement pertinente, on aurait aimé en savoir davantage sur les nombreuses représentations données « en société », auxquelles Voltaire lui-même a parfois pris part et qu'il a pour le moins suivi de près, et sur des formes de médiation plus indirectes, telles que le « petit comité » piloté par d'Argental, dont la correspondance offre un panorama précis. On aurait également apprécié un certain nombre d'études et d'informations sur les grands interprètes du théâtre voltairien, tels que Lekain ou la Clairon, qui parfois lui sont redevables de leur carrière, et qui ont pesé de tout leur poids de « vedettes » des spectacles sur l'interprétation et sur la réception d'un certain nombre de pièces. On aurait enfin souhaité en savoir davantage sur les grands scandales à la fois esthétiques et idéologiques qui ont relayé certaines créations, voire sur les grandes polémiques proprement scéniques du milieu théâtral, point d'entrée important dans la question de l'innovation pratique et technique induite sur le plateau par cette dramaturgie nouvelle. À travers ces différents points d'entrée, c'est donc une conception plus pratique et moins littéraire de la réception théâtrale qui aurait pu être esquissée à partir des méthodes et approches développées aujourd'hui par les arts du spectacle et l'historiographie théâtrale. En dépit de ces quelques réserves, qui sont autant de prolongements possibles de ce collectif déjà fort dense et riche, ce volume apparaît d'ors et déjà comme une étape significative dans le processus en cours d'archéologie de l'ampleur de la contribution du théâtre de Voltaire et plus largement, du mouvement dramaturgique, scénique et idéologique qu'il a su entraîner dans son sillage, que les hommes de théâtre cherchent à en assumer, voire à en capter l'héritage ou au contraire à prendre position contre lui. Gageons qu'un tel mouvement de redécouverte scientifique n'en soit qu'à ses débuts, et qu'il soit amené à animer la communauté scientifique pour longtemps.

Martial Poirson

Guilhem Scherf, *Pigalle, Voltaire nu*. Paris, Louvre éditions ; Somogy, 2010, « Solo », n° 43. 55 p., 24 ill.

C'est à Guilhem Scherf, conservateur en chef au musée du Louvre et qui a fait de la sculpture du siècle de Voltaire son champ d'étude privilégié, que nous devons ce petit livre, publié dans une collection dont chaque volume se propose de présenter une œuvre du musée. L'ouvrage retrace l'histoire de la fameuse statue en marbre par Jean-Baptiste Pigalle représentant Voltaire nu. Si cette statue trône depuis 1993 au centre de la salle Pigalle dans l'aile Richelieu du Louvre, ses tribulations furent nombreuses avant d'y prendre place, car son esthétique singulière, « entre vérisme anatomique et héroïsation antique » (p. 16), ne fut pas unanimement appréciée.

L'A. retrace l'origine de cette entreprise, dont Voltaire apprit peut-être l'existence par une lettre de Mme Du Deffand en date du 9 avril 1770, l'annonce officielle, de la part de Mme Necker, venant lui emboîter le pas le jour même ou le lendemain. Ce projet, qui avait été officialisé le vendredi 7 avril dans le salon de Mme Necker, mijotait depuis quelque temps, puisque l'abbé Raynal avait déjà contacté le

sculpteur, qui en conséquence se trouvait en attente dans les coulisses avec une esquisse en terre cuite toute prête. L'A. cite le célèbre compte rendu de Grimm dans la *Correspondance littéraire* du 1<sup>er</sup> mai 1770, qui énumère les dix-sept personnes présentes et les conditions de souscription : seuls les hommes de lettres pouvaient souscrire à une œuvre qui porterait l'inscription *À Voltaire vivant, par les gens de lettres ses compatriotes*. À ce récit bien connu de Grimm, qui rend compte du dîner final où la décision a été officiellement prise d'ouvrir la souscription, on peut aussi ajouter le récit de Mme d'Épinay qui témoigne de l'esprit général dans sa lettre à Galiani du 13 avril 1770 : « Les dimanches de la rue Royale, les jeudis de la rue Ste Anne [...] et les vendredis de la rue de Cléry ont formé le projet d'ériger une statue à Voltaire en se cotisant, et de la placer dans la nouvelle salle de la Comédie-Française que l'on bâtit ». Le projet est donc né dans les salons du baron d'Holbach (rue Royale-Saint-Roch), d'Helvétius (rue Saint-Anne) et de Mme Necker (hôtel Le Blanc, rue de Cléry).

Suivent des analyses des réactions de Voltaire lui-même et de celles provoquées par l'exposition du modèle de la statue ; le descriptif des gravures polémiques la représentant, dues l'une aux détracteurs, l'autre aux partisans ; la curieuse histoire des déplacements successifs de la statue ; enfin quatre pages consacrées à l'esthétique de l'œuvre et la place à l'époque de la sculpture célébrant les grands hommes. L'A. conclut avec justesse que « Pigalle a élevé au patriarche de la république des Lettres, à l'humaniste combattant l'injustice et le préjugés, un monument à la liberté de penser qui va bien au-delà de la représentation physique d'un homme » (p. 19).

L'A. publie en appendice la liste des souscripteurs, établie principalement à partir des documents 61 à 84 du catalogue des collections Besterman de 1957 publié par le libraire Jacques Lambert (*Arouet Voltaire. Autographes documents manuscrits*). Ces documents ayant été dispersés à la vente, deux lettres de d'Alembert ont été acquises depuis par l'Institut et Musée Voltaire à Genève (CC30 et 31). Aux indications biographiques nécessairement succinctes (p. 28-31), on peut ajouter pour « Newkerck (baronne de) » : la célèbre allemande, ci-devant mariée à un Hollandais nommé Pater, Albertine-Élisabeth Nyvenheim, dit le baronne de Nieukerque (1742-1805), très en vogue à la cour de Louis XV, qui épousera en 1779 le marquis de Champcenetz. « Rozen (comte de) » est peut-être le comte Fredrik-Ulrik von Rosen (1731-1793), qui a longtemps séjourné en France. Quant à « Bergier », j'opterais non pas pour l'adversaire de Voltaire Nicholas-Sylvestre, mais plutôt pour son frère Claude-François (1720?-1784), traducteur de Webb et de Ferguson et un familier du salon du baron d'Holbach.

Le volume est complété par une série de vingt-quatre illustrations, toutes pertinentes et dont plusieurs de la statue elle-même saisissant la remarquable vivacité de la tête de Voltaire vue par Pigalle.

Il est à espérer que l'érudition de l'A. sera prochainement mise à la disposition de ceux qui consultent le site internet du musée du Louvre, où la fiche sur le Voltaire de Pigalle ne révèle même pas l'existence de cette belle publication.

Ulla Kölving

*Voltaire à l'opéra*, études réunies par François Jacob, Paris, Classiques Garnier, 2011, 244 p.

L'Institut et le Musée Voltaire de Genève organisaient en 2004 une série de conférences en marge de l'exposition « Voltaire à l'opéra » présentée à l'Institut Voltaire. Les éditions Classiques Garnier publient en 2011 la plupart de ces interventions, dans un recueil d'études réunies par François Jacob. Le sujet est à l'honneur depuis quelque temps. Les livrets de Voltaire ont fait l'objet d'une édition attentive, par exemple dans le volume 18C des *Œuvres complètes* publiées par la Voltaire Foundation (Oxford, 2008). Un après-midi du colloque de 2009 organisé à Ferney par Christophe Cave et Martial Poirson faisait la part belle aux œuvres lyriques de Voltaire (« Voltaire, homme de théâtre »), et plusieurs articles d'Herbert Schneider, Laurence Macé ou Béatrice Didier montrent l'engouement actuel pour des textes ou un répertoire jadis considérés comme mineurs.

François Bessire dépeignant l'abbé comme un véritable « militant de l'imprimé » (J.-M. Goulemot, p. 69) qui donne à voir et à lire une véritable « pensée du livre et de la lecture » (F. Bessire). La deuxième section se concentre sur l'attention portée par Lenglet Dufresnoy au patrimoine littéraire français médiéval et notamment ses éditions de textes médiévaux, pas toujours philologiquement rigoureuses mais s'appuyant sur des principes qui seront ensuite promus pour l'édition critique et surtout tentant de trouver un compromis entre érudition et lecture d'amateur (textes de Gabriella Parussa et Marie-Claude de Crécy). Claudine Poulouin s'intéresse, quant à elle, à l'instruction et à la publication du « cas Jeanne d'Arc », c'est-à-dire à l'histoire éditoriale de l'*Histoire de la Pucelle d'Orléans*, texte publié en 1753-1754 sous le nom de Lenglet-Dufresnoy mais reprenant et révisant un manuscrit de 1630 d'Edmond Richer. Entre le plagiat, le manifeste pour une science historique refondée et l'occasion d'un possible profit commercial (toujours...), l'*Histoire de Jeanne d'Arc* apparaît comme un « objet complexe » et véritablement fascinant pour le critique moderne. Jugeant « vite et bien » des ouvrages qu'on lui soumet, agissant sans trop s'encombrer de scrupules, l'abbé « assume avec enjouement sa propre instabilité, ses contradictions et cette difficulté à trouver sa place dans un espace intellectuel où le livre est en train d'accomplir de fascinantes métamorphoses » (C. Poulouin, p. 186).

La section trois nous convie à un voyage à travers les réseaux de circulation et de diffusion des savoirs : à partir du genre classique de la « méthode pour étudier l'histoire » pour Béatrice Guion, de la diffusion de la *Méthode pour étudier l'histoire* dans l'Allemagne des Lumières, pour Gérard Laudin, et de la *Méthode pour étudier la géographie* pour Jean-François Thémimes, c'est le portrait d'un passeur culturel soucieux avant tout de rendre attractif et communicable le savoir, qui ressort de ces études croisées et complémentaires.

Enfin, la quatrième et dernière section se consacre aux rapports de l'abbé avec la fiction, autour et à partir de l'éloge de la lecture des romans que constitue son texte peut-être le plus célèbre : *De l'usage des romans* (1734). Didier Masseur fait le point sur la conception tortueuse et paradoxale de l'usage des romans préconisé par Lenglet ; Jan Herman donne une description d'un manuscrit de l'abbé que possède la bibliothèque du Centre de recherche sur le roman de la bibliothèque de Leuven, tandis que la dernière contribution, celle de Marie-Gabrielle Lallemand, confronte les thèses de Lenglet sur le roman avec la fiction qu'il fabrique lui-même, *La Catanoise, histoire secrète des mouvements arrivés au royaume de Naples, sous la reine Jeanne I<sup>ère</sup>* (1731), réécriture d'un texte, présenté comme « historique » de Pierre Matthieu paru dans un ouvrage de 1617 et lui-même une réécriture de Boccace.

Une bibliographie chronologique des écrits de Nicolas Lenglet-Dufresnoy et un *index nominum* viennent compléter un volume qui fait le point et renouvelle la vision qu'on peut avoir d'un personnage contradictoire et labile mais immergé dans son temps et intensément connecté aux évolutions de son époque, tant dans le domaine de l'histoire du livre, de la diffusion des savoirs que de l'évolution des pratiques de lecture et de la poétique romanesque.

Florence Magnot-Ogilvy

## Contributeurs

Karine BÉNAC-GIROUX, maître de conférences HDR, Université des Antilles-Guyane, Martinique

Roger BERGERET, des Amis du vieux Saint-Claude, historien et chercheur comtois

Andrew BROWN, directeur, Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, Ferney-Voltaire, secrétaire de la Société Voltaire

Thierry CAMOUS, professeur agrégé d'histoire, chercheur associé au CNRS

Jean-Daniel CANDAU, chargé de recherches, Bibliothèque de Genève

Sébastien CHARLES, professeur titulaire de philosophie, Université de Sherbrooke

Laurence DAUBERCIES, doctorante en langues et lettres, Université de Liège

Pierre DUMESNIL, maître de conférences, Telecom & Management SudParis

Béatrice FERRIER, maître de conférences, Université d'Artois, Arras

Marie FONTAINE, professeure agrégée de lettres classiques, Lycée R. Poincaré, Bar-le-Duc, doctorante à l'Université de Rouen

Stéphanie GÉHANNE GAVOTY, maître de conférences, Université Paris-Sorbonne

Gérard GENGEMBRE, professeur émérite de littérature française, Université de Caen

Linda GIL, Université Paris-Sorbonne, Università Roma Tre

Gianluigi GOGGI, professeur de littérature française, Università di Pisa

Felicia GOTTMANN, docteur en littérature française, chercheur au sein du projet « Europe's Asian centuries: trading Eurasia 1600-1800 », University of Warwick

Véronique HEUTE, professeure certifiée de lettres modernes, Collège César-Lemaître, Vernon

Ulla KÖLVING, directeur de recherches, Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, Ferney-Voltaire, rédacteur des *Cahiers Voltaire*

Stéphane LAMOTTE, enseignant au Lycée Albert I<sup>er</sup>, Monaco

Édouard M. LANGILLE, professeur de français, St Francis Xavier University, Antigonish

Pierre LEUFFLEN, voltairien, chercheur, Nîmes et Paris

Mélanie LOPEZ, docteure en droit public, chargée de cours à l'Université d'Artois, Arras

- André MAGNAN, professeur émérite, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, président d'honneur de la Société Voltaire
- Florence MAGNOT-OGILVY, maître de conférences, Université Paul-Valéry Montpellier 3, IRCL, IUF
- Jean-Michel MALDAMÉ, dominicain, professeur émérite à l'Institut catholique de Toulouse, membre de l'Académie pontificale des sciences
- Benoît MELANÇON, professeur de littérature française, Université de Montréal
- Julien MÉTAIS, enseignant en philosophie
- Jean-Noël PASCAL, professeur de littérature française, Université de Toulouse-Le Mirail, vice-président de la Société Voltaire
- Gillian PINK, research editor, Voltaire Foundation, doctorante, University of Oxford
- Benjamin PINTIAUX, École de danse de l'Opéra de Paris, Université Paris-Sorbonne
- Martial POIRSON, professeur de littérature française et arts du spectacle, Université Stendhal-Grenoble III et UMR LIRE-CNRS
- Stéphane PUJOL, maître de conférences, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Collège international de philosophie
- Paolo QUINTILI, professeur d'histoire de la philosophie, Università di Roma et Collège international de philosophie, Paris
- Philippe ROCHER, bibliothécaire d'État, CERHIO-Le Mans
- Alain SAGER, philosophe, Nogent-sur-Oise
- Alain SANDRIER, maître de conférences, Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Charlotte SIMONIN, Lycée Poincaré, Nancy
- Geneviève SION-CHARVET, docteure en histoire et en sciences des religions, chercheuse associée au Centre de Recherches et d'études Histoire et Société à l'Université d'Artois
- David SMITH, professeur émérite, University of Toronto
- Anne SOPRANI, écrivain et éditrice
- Kees van STRIEN, ancien professeur d'anglais au Vietland College, Leyde
- WILLEM, dessinateur de presse



# Table des matières

## ÉTUDES ET TEXTES

Andrew Brown, « Minerve dictait et j'écrivais » : les archives Du Châtelet retrouvées	7
Andrew Brown et Pierre Leufflen, Voltaire et Émilie Du Châtelet dans la rue Traversière (II)	27
Karine Bénac-Giroux, Les vacillements du sujet dans les réécritures d' <i>Œdipe</i> , de Corneille à La Motte	47
David Smith, Du nouveau sur Voltaire	59
Stéphanie Géhanne Gavoty, Radiographie d'une protestation : Voltaire dans son cabinet de travail d'après la lettre « Sur les prétendues <i>Lettres de Clément XIV</i> »	67
Kees van Strien, Gerard Roos (1730-1812), traducteur et champion de Voltaire	85
Stéphane Pujol, Avant-propos. Voltaire et le scepticisme	101
Stéphane Pujol, Voltaire et la question du scepticisme	104
Sébastien Charles, Entre pyrrhonisme, académisme et dogmatisme : le « scepticisme » de Voltaire	125
Édouard Langille, <i>Candide</i> : « pulp fiction »	149

## DÉBATS

Pour une archive des génocides (IV). Coordonné par Pierre Dumesnil, Stéphane Pujol et André Magnan. Thierry Camous, Le philosophe, la Raison et la conspiration des émotions (159) ; Jean-Michel Maldamé, À propos d'un texte de Voltaire. Quelle origine du mal ? (160) ; Julien Métais, L'homme à l'assaut du temps (163) ; Paolo Quintili, Se dire encore voltairiens ?... Le Souverain Mal et sa banalité (166)	157
Voltaire à l'école (III). Coordonné par Alain Sandrier et Béatrice Ferrier. Geneviève Sion- Charvet, Voltaire et le fait religieux au « Bac pro » (169) ; Alain Sager, De l'athée au citoyen : pour un enseignement voltairien du fait religieux dans l'école républicaine (176) ; Véronique Heute, La découverte du fait religieux dans <i>Le Monde comme il va</i> (1748) (180) ; Philippe Rocher, Voltaire et les jésuites (1860-1995) (182) ; Mélanie Lopez, Entre religion, faits religieux et éducation à la citoyenneté : quelle place pour Voltaire dans l'enseignement secondaire en Espagne ? (187)	168

## ENQUÊTES

Sur la réception de <i>Candide</i> (X). Coordonnée par André Magnan. Contributions de Marie Fontaine, Stéphanie Géhanne Gavoty, Linda Gil, Benoît Melançon et Charlotte Jeanne Simonin	193
Sur les voltairiens et les anti-voltairiens (XI). Coordonnée par Gérard Gengembre. Contribution de Benoît Melançon	217

## ACTUALITÉS

---

Éphémérides pour 2012 (Roger Bergeret, Laurence Daubercies, Pierre Leufflen, André Magnan et Anne Soprani)	223
Relectures (Jean-Noël Pascal, Quand Voltaire écrivait, de Lyon, à Beuchot...)	250
Manuscrits en vente en 2011 (Jean-Daniel Candaux)	258
Bibliographie voltairienne 2011 (Ulla Kölving)	264
Thèses (Felicia Gottmann, Stéphane Lamotte, Gillian Pink. Section coordonnée par Stéphanie Géhanne Gavoty)	276
Comptes rendus (Gianluigi Goggi, Ulla Kölving, Florence Magnot-Ogilvy, Benjamin Pintiaux, Martial Poirson, Alain Sager, Alain Sandrier. Section coordonnée par Alain Sandrier)	280
Contributeurs	295

# CAHIERS VOLTAIRE

Les *Cahiers Voltaire*, revue annuelle de la Société Voltaire,  
sont publiés par le Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle

*Rédacteur* Ulla KÖLVING

*Comité de rédaction* François BESSIRE, Andrew BROWN, Roland DESNÉ, Ulla KÖLVING,  
André MAGNAN, Jean-Noël PASCAL, Alain SAGER, Alain SANDRIER

# SOCIÉTÉ VOLTAIRE

*Conseil d'administration*

*Président* François BESSIRE *Président d'honneur* André MAGNAN

*Vice-présidents* Roland DESNÉ, Jean-Noël PASCAL *Secrétaire* Andrew BROWN

*Rédacteur des Cahiers Voltaire* Ulla KÖLVING *Responsable du Bulletin* Françoise TILKIN

*Membres* Jean-Daniel CANDAU, Béatrice FERRIER, Stéphanie GÉHANNE GAVOTY,  
Pierre LEUFFLEN, Stéphane PUJOL, Martial POIRSON,  
Stéphane PUJOL, Jürgen SIESS, Dominique VARRY

*Correspondants*

*Allemagne* Ute van RUNSET, Richardstr. 68, D-40231 Düsseldorf

*Belgique* Françoise TILKIN, Département de langues et de littératures romanes,  
3 place Cockerill, B-4000 Liège (f.tilkin@ulg.ac.be)

*Canada* David SMITH, 9 Deer Park Crescent #1104, Toronto,  
Ontario M4V 2C4, Canada (dwsmith@chass.utoronto.ca)

*Grande-Bretagne* Richard E. A. WALLER, Department of French, University of Liverpool,  
P. O. Box 147, Liverpool L69 3BX, G. B. (reawall@liv.ac.uk)

*Grèce* Anna TABAKI, Département d'études théâtrales, Centre de recherches néohelléniques,  
48 avenue Vas. Constantinou, 11635 Athènes, Grèce (antabaki@eie.gr)

*Italie* Lorenzo BIANCHI, Via Cesare da Sesto 18, I-20123 Milano (lbianchi@unior.it)

*Suède* Sigun DAFGÅRD, Hornsgatan 72, S-11821 Stockholm (s.dafgard@glocalnet.net)

*Tunisie* Halima OUANADA, Bloc 58, app. 1002, Village méditerranéen, 2018 Rades, Tunisie  
(h\_ouanada@yahoo.fr)

*New York* Jean-Pierre BUGADA, Rue de la Loi 155, B1040 Bruxelles (bugada@unric.org)

# Adhérez à la Société Voltaire

 [societe-voltaire.org](https://societe-voltaire.org)